



**Mémoire Présenté**  
**par : DJOWAMON**  
**A . Cyrille**

**UNIVERSITE DE PARAKOU**  
**Faculté des Sciences**  
**Economiques et de Gestion**  
**(FASEG)**

**Economie sociale et développement local :**  
**cas de la municipalité de Parakou**

---

**Annee Academique: 2005/2006**

**REPUBLIQUE DU BENIN**

o\_o\_o\_o\_o\_o\_o

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o\_o

**UNIVERSITE DE PARAKOU**

o\_o\_o\_o\_o\_o\_o

**Faculté des Sciences Economiques et de Gestion  
(FASEG)**

**Mémoire es Sciences Economiques**

***Option : Analyse et Politique Economique***

Thème :

***ECONOMIE SOCIALE ET DEVELOPPEMENT SOCIALE : CAS DE***

***LA MUNICIPALITE DE PARAKOU***

Réalisé et soutenu publiquement  
En vue de l'obtention de la maîtrise  
En Sciences Economiques par :  
DJOWAMON A. Cyrille

Sous la direction de :  
Dr, Ir DEDEHOUANOU Houinsou  
Enseignant à l'UAC

Année académique 2005 - 2006

## RÉSUMÉ

### Contexte

Les mouvements mutualistes et autres associations relevant de l'économie sociale prennent aujourd'hui une ampleur remarquable au Bénin et ont droit de cité dans tous les milieux sociaux. Ils tendent à s'affirmer comme mode par excellence de fonctionnement de l'économie et de la société, du fait entre autre de l'enracinement des pratiques mutualistes (tontines, groupes d'entraide et de solidarité, etc.) et de la prédominance du secteur informel.

Au Bénin, d'après une étude réalisée par le PNUD rapporté par *Mr Roch Mongbo* dans son article : *Economie sociale sans projet social au Bénin*, paru en 2001, ce secteur emploierait 92,9% des actifs urbains en 1992 et fournirait 72,9% du Produit Intérieur Brut (PNUD, 1995). Il n'est donc pas étonnant que les initiatives relevant de l'économie sociale soient actuellement considérées comme les lieux prometteurs du développement de la démocratie, de la croissance économique, de l'équité et de l'inclusion sociale face à l'hégémonie des coalitions Etat-marché, productrices de pauvreté et d'exclusion sociale.

### Problématique et méthodologie

La période de crise que connaissent en général les pays en développement, et le nôtre en particulier, nous rappelle que l'intervention de l'Etat dans le développement économique et social des entités locales ne suffit pas à elle seule à sortir les populations de la pauvreté dans laquelle elles sont plongées.

En effet, que faire quand l'économie porte de plus en plus mal la croissance du social ? Le souci de lever un point de voile sur cette interrogation nous fournit une clé essentielle pour justifier de s'interroger sur l'économie sociale et solidaire.

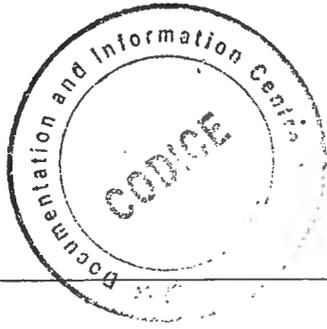
Dans le cadre de notre étude, la méthodologie adoptée est définie suivant deux approches : une approche théorique et une approche empirique

### Résultats obtenus

au terme de ce travail de recherche, les contributions théoriques et empiriques nous ont permis d'appréhender le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire dans la performance économique des entités décentralisées au Bénin en général, et dans la municipalité de Parakou en particulier.

## Avertissement

La faculté des sciences économiques et de gestion n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à son auteur.



## *sommaire*

Titres
INTRODUCTION GENERALE
CHAPITRE I : Cadre physique : Présentation de la municipalité de Parakou et de ses potentialités économiques.
Section 1 : Présentation de la municipalité de Parakou.
Section 2 : Potentialités économiques de la municipalité de Parakou.
CHAPITRE II : Cadre théorique et méthodologique de la recherche.
Section 1 : Justification du thème
Section 2 : Contexte et problématique de la recherche
Section 3 : Revue de la littérature et méthodologie de la recherche
CHAPITRE III : Impact des activités des entreprises de l'économie sociale sur le développement économique local de la municipalité de Parakou
Section 1 : Présentation des résultats
Section 2 : Analyse des résultats et discussion
Conclusion Générale et recommandations
Bibliographie
Annexes

## REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements au *Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA)* pour son appui matériel et financier sans lequel ce travail de recherche ne verrait pas ci tôt le jour !

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## ***LISTE DES TABLEAUX***

- Tableau n°1 :** Quelques exemples de résultats.
- Tableau n°2 :** Comparaison des coûts de deux biens sociaux prestés par les entreprises de l'économie sociale et les entreprises privées capitalistes.
- Tableau n°3**  
**Tableau n°4** Résultat du test de student  
nombre d'entreprises dans la municipalité de Parakou.
- Tableau n°5 :** Effectif des salariés par entreprise de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.
- Tableau n°6:** Chiffre d'affaire par type d'entreprise de l'économie sociale
- Tableau n°7 :** Typologie, répartition spatiale
- Tableau n°8:** Comparaison des coûts.
- Tableau n°9:** Paired Samples Correlation.
- Tableau n°10 :** Paired difference

## ***LISTES DES FIGURES***

- Figure n°1 :** Proportion des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.
- Figure n°2 :** Répartition des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.
- Figure n°3 :** Evolution des entreprises d'économie sociale dans la ville de Parakou de 1998 à 2006.
- Figure4 :** Comparaison du nombre des entreprises de l'économie sociale et des autres entreprises
- Figure n°5 :** Chiffre d'affaire de ces entreprises de l'économie sociale.
- Figure n°6:** Effectif de salarié/secteur de l'économie sociale

## *Liste des abréviations*

BM	Banque Mondiale
DPDL	Direction de la Prospective et du développement local
FMI	Fonds Monétaire International
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SAE	Service des Affaires Economiques
SAIC	Services d'Appui aux Initiatives Communautaires
SAS	Services des Affaires Sociales

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **INTRODUCTION GENERALE**

L'Afrique de l'Ouest en général et le Bénin en particulier ont été durement frappés par la crise économique de ces dernières décennies. La précarité des conditions de vie n'a pas été pour favoriser les choses : chômage, pauvreté, accès difficile aux services sociaux et malaise social sont devenus le quotidien des populations. La restructuration des secteurs vitaux des économies nationales dictées par les institutions de Breton Wood a fini de montrer ses limites. Le social a été le parent pauvre des programmes d'ajustements structurels (PAS).

La dévaluation du Franc CFA intervenue en janvier 1994 apporte le coup de semonce. La relance devient une illusion dans un contexte de mondialisation qui consacre l'hégémonie du néolibéralisme et l'Afrique de l'Ouest, le Bénin en particulier, n'en finit pas d'être confrontée à des convulsions qui remettent en cause les équilibres les plus solides, y compris ceux des ménages éprouvés, cellules de base de la société, qui voient leurs revenus chuter, leurs équilibres rompus, leurs capacités s'amenuiser et leurs perspectives plus critiques.

Contrairement aux prévisions classiques, la crise a eu plus d'effets pervers que prévus. Partout on se "débrouille" et on émigre. La migration est devenue une stratégie, affectant les zones rurales comme les centres urbains et partout dans les contrées, les migrants constituent les piliers de la survie des ménages par les transferts qu'ils opèrent au profit de leurs familles et communautés restées dans leurs milieux ou pays d'origine.

De leur côté, les ménages diversifient leurs activités économiques (petits commerces, petits métiers de récupération et ou de réparation, main d'œuvre agricole dans les zones péri – urbaines, etc.). Et partout, l'informel constitue la principale source de revenu pour la plus part de ces ménages, le secteur dit formel, affichant l'incapacité à satisfaire la demande sociale.

Pendant ce temps, la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (FMI) lâchent du lest en reconnaissant l'échec des PAS et du Consensus de Washington. Ces institutions favorisent une remise de la dette via les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), lesquels inaugurent la nouvelle ère de

prise de décision démocratique tout en ne remettant pas en cause l'orientation néolibérale des Etats qui les portent.

Presque au même moment, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) semble susciter un consensus auprès des Etats africains à la faveur de l'ambition d'investissements structurants massifs au niveau régional, voire continental.

La crise "informalise" tout : de l'alimentation aux relations personnelles en passant par l'habillement, l'éducation, la santé, l'acquisition de biens d'équipements...

C'est assurément l'élément structurant majeur de l'économie sociale africaine, que d'aucuns appellent l'économie domestique africaine. La promotion d'un autre projet de développement axé sur une finalité humaine est devenue une exigence fondamentale. Il convient de réhabiliter des dispositifs dans l'équilibre global par un processus de développement de "l'intérieur".

La prise en compte des ramifications sociales des PAS et de la volonté d'y remédier ont entraîné à partir de 1988 le lancement de projets « dimensions sociales de l'ajustement » destinés à :

- Empêcher que l'ajustement structurel et les réformes économiques n'entraînent pas des difficultés excessives pour les populations pauvres et vulnérables.
- Intégrer ces populations à l'activité économique.

Ainsi, le Bénin s'est engagé dans un processus de décentralisation qui vise à responsabiliser les populations dans la gestion de leurs localités contribuant ainsi à l'enracinement de la démocratie à la base et à la promotion d'un développement local durable. Le gouvernement entend faire de la décentralisation un outil efficace de lutte contre la pauvreté parce qu'elle institue une nouvelle conception des populations qui ne sont plus perçues comme de simples bénéficiaires de services conçus en dehors d'elles, mais comme des acteurs qui entreprennent et décident par elles-mêmes de ce qui convient le mieux pour elles, à leur bien-être et exerçant un contrôle rapproché sur leurs élus.

Dans ce contexte, les initiatives des associations et organisations de la société civile ont désormais une place de choix dans les décisions locales. Il importe donc de

créer un cadre propice à l'émergence de ces initiatives et ce travail de recherche tentera de restituer la contribution de ces organisations alternatives entre le privé capitaliste et l'Etat dans la performance économique des entités décentralisées au Bénin : cas de la Municipalité de Parakou.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**CHAPITRE I**

**CADRE PHYSIQUE : PRESENTATION DE LA**

**MUNICIPALITE DE PARAKOU ET DE SES**

**POTENTIALITES ECONOMIQUES**

## **INTRODUCTION**

Ce travail de recherche qui vise à montrer le rôle important que peuvent jouer les entreprises à but non lucratif dans le développement local sera rapporté au cas de la municipalité de Parakou.

Dans ce premier chapitre en (2) deux sections, nous présenterons brièvement dans la première section les aspects géographiques, puis dans la deuxième section, nous aborderons les aspects économiques de la municipalité de Parakou.

### **Section 1 : Présentation de la municipalité de Parakou.**

#### **Paragraphe 1 : Situation géographique**

Capitale régionale du Nord Bénin, Parakou, Chef lieu des départements du Borgou-Alibori, est située au centre de la République du Bénin à 407 km de Cotonou. Elle se trouve à 9° 21' de latitude Nord, à 2° 36' de longitude Est, à une altitude moyenne de 350 m et présente un relief assez modeste. Elle abrite plusieurs groupes linguistiques et constitue un important carrefour des grands axes routiers (Cotonou municipalités et pays de l'hinterland) ; c'est surtout le terminus de la voie ferrée qui quitte Cotonou, la capitale économique du Bénin, en direction du Niger.

Parakou présente un aspect vallonné où l'on observe une succession de croupes ayant généralement un sommet arrondi, surtout dans les régions anciennement cultivées. Les pentes sont comprises entre 1,5% et 4%.

A Parakou, le climat est de type tropical humide. Il se caractérise par l'alternance d'une saison de pluie (Mai à octobre) et d'une saison sèche (Novembre à Avril).

C'est en Décembre - Janvier que l'on enregistre les températures les plus basses à Parakou.

La précipitation moyenne annuelle est de 1200 mm. Le maximum survient entre Juillet, Août et Septembre.

Parakou est parcouru de ruisseaux ou affluents de la rive droite de l'Okpara.

La Municipalité de Parakou se singularise sur le plan pédologique par la prédominance des sols à texture légère, d'épaisseur importante due à la faiblesse de l'érosion.

Le couvert végétal à Parakou est dominé par la savane arborée. Elle se caractérise par la présence du néré (*Parkia biglobosa*), du faux acajou (*Blighia sapinda*), de bois d'Ebène (*Diospyros mespilifounis*). Les bas-fonds sont des prairies marécageuses parsemées de savanes et des buissons de bambous (*Bambusa arundinacca*). Les jachères sont envahies par des graminées et des arbustes assez divers.

## **Paragraphe 2 : Organisation administrative et données démographiques**

### **A- Organisation administrative**

Parakou est une municipalité à statut particulier constituée de trois (3) arrondissements et 41 quartiers de ville. La municipalité est administrée par un conseil municipal de 25 membres ayant à leur tête un Maire.

Parakou est le chef lieu du département du Borgou et, en cette qualité, abrite des directions départementales et beaucoup d'agences régionales.

### **B- Données démographiques**

Capitale d'un ancien royaume, Parakou est à l'origine une ville cosmopolite qui va se renforcer avec le développement des transports.

Parakou a toujours été une ville hospitalière.

Le peuplement de la ville s'est fait à partir des migrations de Baatombu venus du Nord et les Yorouba venus de l'Est. D'autres mouvements migratoires viendront renforcer le peuplement de Parakou.

Plus récemment, entre 1992 et 2002, Parakou a connu un taux de croissance moyen annuel de 2,1%. La population est passée de 103.577 habitants en 1992 à 149.819 habitants en 2002 d'après le troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH3). Les trois quart de cette population sont installés dans la zone véritablement urbanisée, le reste se retrouve dans les périphéries.

Le taux moyen annuel d'immigration sur les cinq dernières années s'établirait à 2,5%, dont la grande majorité (près de 60%) provient des grands centres urbains du sud. Le taux moyen annuel d'émigration sur les cinq dernières années s'établirait à 1,5%. Au vu de ces résultats, le solde migration est de l'ordre de +0,7% par an.

Le taux moyen annuel de mortalité résultant du RGPH3 s'établit pour la municipalité à 4,61%. L'espérance de vie à la naissance est de 56,7 ans pour les hommes et 61,2ans pour les femmes.

## **Section 2 : Les activités économiques et les acteurs du développement.**

### **Paragraphe1 : Les activités économiques**

L'économie urbaine de Parakou est caractérisée par :

- un vaste tissu industriel faisant de la ville un pôle industriel,
- le développement des activités de transport de gros porteurs,
- un secteur informel prépondérant,
- un secteur bancaire en plein essor,
- un secteur commercial florissant,
- et un secteur artisanal développé.

En 2002, d'après le RGPH3, on dénombrait 54.539 emplois tous secteurs compris (formel et informel).

### **Paragraphe2 : Les acteurs de développement**

Ils sont constitués de structures non gouvernementales (ONG, associations de développement et associations corporatistes) et des institutions de développement. Dans le cadre de notre travail, nous nous intéresserons aux acteurs de la société civile.

Nous entendrons par société civile « l'ensemble des personnes et des organisations apolitiques qui, de par leurs activités quotidiennes de développement, peuvent influencer et servir de contre poids aux gouvernants au plan national et aux élus locaux au plan local. Elles contribuent substantiellement au développement local et

jouent un rôle d'animation de la vie publique »<sup>1</sup>. De ce point de vue, huit catégories d'acteurs locaux sont prises en compte par notre travail de recherche. Il s'agit des :

- Associations de développement
- Associations à la base.
- Associations confessionnelles
- Associations professionnelles
- Lobbies
- Coopératives
- Organisations non gouvernementales (ONG).

Les domaines d'intervention sont multiples et variés. Il s'agit de : la santé, l'éducation, l'environnement, la micro finance, la transformation, le commerce et les transports, l'agriculture et l'élevage, la recherche et les consultations, les TIC, la gouvernance locale, etc..

### **Paragraphe 3 : Les services sociaux de base.**

Les domaines abordés ici sont : l'éducation, la santé, l'action sociale, l'accès à l'eau potable, l'assainissement de base.

#### **A- L'éducation**

On distingue deux types d'éducation : L'éducation formelle assurée par les établissements publics ou privés d'enseignement général, technique et professionnel et l'éducation non formelle dispensée par les centres d'alphabétisation et d'apprentissage.

Parakou abrite également la deuxième université du Bénin. Elle est créée en 2001.

#### **1- L'éducation formelle**

Pour l'enseignement primaire, l'effectif total scolarisé au cours de l'année 2003-2004 est de 35.473 élèves dont 16.746 filles soit un pourcentage de 47,2%<sup>2</sup>. Grâce à l'action louable de certaines ONG, oeuvrant dans le secteur ce pourcentage ne cesse de

---

<sup>1</sup> Séminaire sur les composante de la société civile, Afrique du sud,1996

<sup>2</sup> source : plan de développement municipal

grimper. Mais il faut reconnaître que le taux de scolarisation dans la commune reste faible.

Pour l'enseignement secondaire, la Municipalité compte 6 CEG, un Lycée, près de 50 établissements privés d'enseignement.

## **2- L'éducation non formelle**

Elle est l'œuvre des centres d'alphabétisation, ateliers d'artisans et écoles coraniques.

Les ateliers d'artisans jouent un rôle important dans la formation des jeunes. A ces ateliers, il convient d'ajouter les nombreux centres de formation en informatique et cybercafés existants.

En ce qui concerne l'enseignement coranique, il est dispensé par une dizaine de centre.

## **B- La santé et l'action sociale**

La Commune de Parakou affiche l'un des meilleurs taux de couverture sanitaire du pays qui résulte de l'action conjuguée des centres de santé publics et privés : 1 médecin pour 13.620 habitants ; 1 infirmier pour 2.628 habitants et 1 sage femme pour 6.513 habitants<sup>3</sup>. Les travaux de rénovation et d'extension en cours au centre hospitalier départemental du Borgou - Alibori relèveront davantage la qualité des soins. En outre le centre sera désormais un centre hospitalier et universitaire pour tenir compte de la création à l'université de Parakou d'une école de médecine.

## **C- L'accès à l'eau potable et l'assainissement**

L'accès de la population à l'eau potable est assuré par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) et le service départemental de l'hydraulique (SDH). Le taux actuel de desserte est estimé à 49,5%.

L'assainissement est fonction de la gestion des déchets à l'intérieur des habitations et sur les lieux publics. Il est également fonction du système de gestion des eaux usées.

---

<sup>3</sup> source : plan de développement municipal

La gestion des déchets solides et liquides reste précaire. Au plan institutionnel, les efforts d'assainissement sont appuyés par la mise en place d'une police environnementale et d'une police sanitaire, puis bientôt d'un plan directeur d'assainissement.

### **Conclusion**

Ce tour d'horizon nous a permis de cerner les aspects géographiques et les atouts de développement dont dispose la municipalité de Parakou pour son développement surtout économique. Ce chapitre vient donc planter le décor. Nous verrons dans les chapitres à venir quelques points sur lesquels on peut s'appuyer sur insuffler à la Commune un développement économique durable.

**CHAPITRE II**  
**CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE**  
**LA RECHERCHE**

## **Section 1 : Justification du thème**

### **Introduction**

Dans la plupart des pays du monde et depuis quelques décennies, des initiatives économiques populaires associent des gens pour ‘‘entreprendre autrement’’.

Ces initiatives, ainsi que les dispositifs novateurs d’accompagnement (en matière de financement, d’aide à la création d’entreprises, d’insertion socio-professionnelle et de soutien à la relance de communautés locales, etc.) témoignent de pratiques de solidarité où ‘‘l’économique’’ et le ‘‘social’’ se croisent et interagissent. Il ne serait donc pas juste de prétendre que la seule logique capitaliste prévaut, car plusieurs logiques guident l’essor de développement économique et social de nos sociétés : celle du marché assurément, mais aussi celle de l’Etat et celle des entreprises collectives et de la société civile, donc de l’économie sociale.

Cette section en deux paragraphes a pour but de justifier notre intérêt pour ces entreprises d’économie sociale.

### **Paragraphe 1 : Constats généraux.**

#### **A- Quelques constats généraux**

- Une proportion toujours plus grande des échanges entre les acteurs économiques d’une part, et entre les communautés et les autorités locales d’autre part, se font :
  - en dehors des canaux formels généralement admis dans l’économie du marché (espaces marchands, bourses, espaces formels de publicités, etc...) ;
  - avec des moyens et modalités alternatives à la ‘‘monnaie’’ (échanges de travail, de biens divers de consommation, les trocs, les compensations, les expériences d’Argentines et d’Amérique latine depuis les années 80 de coupons d’échanges, etc) ;
  - sur la base de principes autres que celui du profit (équité ou égalité d’accès aux services sociaux, aux biens matériels et aux services).
- Plusieurs formes d’organisation émergent et contestent :
  - les principes d’autorités ;

- les lois de l'économie classique ;
- le monopole de la violence .

Certaines de ces organisations s'attribuent le mandat de développer des principes de solidarité autour des échanges économiques.

De tels mouvements de formes alternatives entre le marché et l'Etat, groupés sous l'appellation de tiers secteur ou de secteur de l'économie sociale ont attirés notre attention et le présent travail de recherche se propose de faire la lumière sur eux.

### **B- Dix idées sur le secteur d'économie sociale**

Les observateurs et acteurs concernés par les "réalités économiques populaires" sont généralement convaincus de la validité des propositions suivantes :

- 1- Il y a une coïncidence historique et internationale dans le développement de ce secteur populaire. Au Sud comme au Nord, à l'Ouest comme à l'Est, des initiatives naissent pour des raisons similaires et selon des modes semblables.
- 2- Ce phénomène populaire prend de l'ampleur. Ceci se manifeste notamment par le nombre croissant de nouvelles initiatives. Il y a même des chercheurs qui font mention d'une "révolution associative" (Salomon 1994).
- 3- Des populations pauvres, désavantagées, exploitées et mêmes surexploitées sont elles-mêmes à la base de ces initiatives dites "Self-reliance".
- 4- Ces initiatives privées sont plus dynamiques et innovatrices que les institutions étatiques.
- 5- L'individualisme et l'égoïsme qui seraient les conséquences de la mondialisation ou du capitalisme peuvent être tempérés par ces initiatives. Lesquelles initiatives apparaissent comme des écoles où les vertus comme la participation, la solidarité, le bénévolat, etc., pourraient être apprises et exercées.
- 6- Ayant elles-mêmes des caractéristiques démocratiques et participatives, ces organisations contribuent à la démocratisation de la sphère publique.

- 7- Les organisations concernées ont besoin et gardent avec vigilance une grande mesure d'autonomie vis-à-vis des autorités étatiques et du secteur privé classique.
- 8- Dans sa totalité, ce "troisième" secteur que nous désignerons ici sous le vocable "d'économie sociale" pourrait remédier au manque de capacité autorégulatrice de l'Etat et du marché.
- 9- Parmi toutes ces initiatives, on retrouve une certaine convergence en termes de projet social, de visées économiques qu'elles portent. Ceci est l'argument final pour certains auteurs qu'il s'agit d'un mouvement social, d'une société civile, d'un tiers secteur, d'un secteur de l'économie sociale.
- 10- Les intervenants extérieurs (comme les institutions ou coopération de développement) qui veulent "toucher" les couches les plus pauvres de la population dans le sud peuvent utiliser et utilisent d'ailleurs toujours ces initiatives populaires pour y arriver.

### **C- Une ambiguïté conceptuelle**

Aussi bien au niveau de la pratique qu'au niveau conceptuel, nous sommes confrontés à un phénomène ambigu.

D'abord au niveau de la pratique, nous partageons tous l'idée que les approches classiques (étatiques, « développementaliste », ou néo-classique) n'ont guère changé positivement le sort de la majorité de la population du monde. Or, nous constatons en même temps qu'il y a une multitude d'initiatives et d'organisations qui semblent plus endogènes, plus adaptées à la réalité locale et plus à même de mobiliser les ressources locales et toutes ces initiatives figurent au centre de projets alternatifs de développement.

Ensuite au niveau conceptuel, nous savons qu'il manque aux anciennes approches classiques des cadres, des paradigmes pour saisir des réalités locales.

C'est alors qu'il nous est apparu nécessaire, voire impérieux de penser le développement économique de nos entités décentralisées autrement en nous appuyant désormais sur de nouveaux instruments comme par exemple l'économie sociale.

## **Paragraphe 2 : Les révélations de l'histoire.**

L'histoire nous enseigne que les mouvements sociaux de l'économie sociale participent au développement économique, chose généralement ignorée ou sous-estimée des décideurs politiques ou de nos élus locaux.

L'histoire nous démontre que l'économie sociale participe au développement général de la société. En effet, depuis des temps immémoriaux, plusieurs organisations d'hommes évoluent dans le domaine des mutuelles ou des sociétés d'entraide pour avoir initié le processus de socialisation des risques, de maladies, d'accidents, etc. en des temps où 'l'Etat social' était encore une utopie.

L'histoire nous révèle enfin que le constat de départ de toutes ces initiatives n'est pas forcément la pauvreté, mais plutôt le manque d'organisation de communautés et de groupes sociaux sur le terrain du développement économique.

Toutes ces révélations de l'histoire montrent que l'économie sociale, loin d'être une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, témoigne d'une réponse inédite à des besoins sociaux (emploi, santé, éducation) qui se conjugue avec la visée d'un monde juste et égalitaire.

### **Conclusion séquentielle**

Les initiatives économiques populaires que nous avons observées et que nous observons encore dévoilent une économie sociale et solidaire sortie de son éclipse de plusieurs décennies et offrant un potentiel de développement, de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale.

Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (nécessité), à des aspirations de développement et d'appartenances collectives (identité), le tout se conjuguant avec la visée d'un monde démocratique et équitable (projet de société).

## **Section 2 : Cadre théorique de la recherche**

Les initiatives locales d'entreprises à but non lucratif sont susceptibles d'influencer de diverses manières le développement économique des entités

décentralisées. Cette section en deux paragraphes nous présentera le contexte de l'étude, sa problématique, les objectifs visés et les hypothèses de la recherche.

## **Paragraphe 1 : Contexte de l'étude et problématique.**

### **A- Contexte de l'étude.**

Les mouvements mutualistes et autres associations relevant de l'économie sociale prennent aujourd'hui une ampleur remarquable au Bénin et ont droit de cité dans tous les milieux sociaux. Ils tendent à s'affirmer comme mode par excellence de fonctionnement de l'économie et de la société, du fait entre autre de l'enracinement des pratiques mutualistes (tontines, groupes d'entraide et de solidarité, etc.) et de la prédominance du secteur informel.

Au Bénin, d'après une étude réalisée par le PNUD rapporté par Mr Roch Mongbo dans son article : Economie sociale sans projet social au Bénin, paru en 2001, ce secteur emploierait 92,9% des actifs urbains en 1992 et fournirait 72,9% du Produit Intérieur Brut (PNUD, 1995). Il n'est donc pas étonnant que les initiatives relevant de l'économie sociale soient actuellement considérées comme les lieux prometteurs du développement de la démocratie, de la croissance économique, de l'équité et de l'inclusion sociale face à l'hégémonie des coalitions Etat-marché, productrices de pauvreté et d'exclusion sociale.

La décentralisation, intervenue dans un contexte où le développement local est identifié comme un prélude au développement de la nation toute entière semble libérer un espace propice à l'émergence d'initiatives d'économie sociale, alternatives entre le marché et l'Etat.

En effet, à l'issue de la conférence Nationale des forces vives de la Nation de février 1990, notre pays s'est engagé sur la voie de la démocratie et s'est doté d'une constitution, celle du 11 Décembre 1990. Laquelle constitution a prévu au terme de ses articles 150, 151, 152, et 153 de transférer le système d'organisation et de gestion des affaires à la base. Ainsi, la décentralisation territoriale, qui est l'aboutissement de cette réforme a permis à notre pays d'avoir un cadre juridique qui puisse organiser le nouveau visage de l'administration territoriale.

De plus, l'organisation effective des élections suivie de l'installation des conseillers communaux et municipaux, puis des maires constitue le point de départ de la phase pratique de la décentralisation.

A partir de cet instant, le développement local, résiduel qu'il était jusqu'alors à l'intérieur du modèle national de développement, redevient une tendance significative, la concurrence mondiale et le partenariat local constituant les deux faces d'un même phénomène.

Comme l'écrivait Pierre Dommergues (1988 : 23). *''Dans un univers déboussolé, l'économie 'territoire' apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie monde. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter''*.

Ce nouveau paradigme en émergence induit donc une reconfiguration inédite des rapports entre l'Etat, le marché et la société civile.

En effet, avec la décentralisation, finie l'époque où le développement d'un service public centralisé constituait la principale, voire l'exclusive réponse aux besoins exprimés par les populations à la base.

Bref, ce qui avait constitué les assises du développement local et régional jusque-là s'est effrité, d'où un renouvellement qui doit passer par :

- Une inscription dans un cadre plus régional et un engagement plus intensif dans une interface entre d'une part le service public et d'autre part les entreprises collectives.
- L'introduction dans l'espace public de notions telles que celle d'économie sociale, de capital social d'insertion sociale par l'économie de développement économique communautaire et de gouvernance locale.

C'est dans ce nouveau cadre que les pouvoirs publics, les mouvements sociaux, et tous les acteurs du développement doivent se repositionner.

Au total, au terme de ce travail de recherche, les contributions théoriques et empiriques nous permettront d'appréhender le rôle et la place de l'économie sociale et solidaire dans la performance économique des entités décentralisées au Bénin en général, et dans la municipalité de Parakou en particulier ; d'où l'intitulé du thème : Economie sociale et le développement local : cas de la municipalité de Parakou.

## **B- Problématique**

La période de crise que connaissent en général les pays en développement, et le nôtre en particulier, nous rappelle que l'intervention de l'Etat dans le développement économique et social des entités locales ne suffit pas à elle seule à sortir les populations de la torpeur dans laquelle elles sont plongées.

En effet, que faire quand l'économie porte de plus en plus mal la croissance du social ? Le souci de lever un point de voile sur cette interrogation nous fournit une clé essentielle pour justifier de s'interroger sur l'économie sociale et solidaire.

## **Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de la recherche**

### **A- Objectifs de la recherche**

#### **1- Objectif global de la recherche**

Ce travail de recherche aura pour objectif de mesurer l'impact des entreprises de l'économie sociale sur le développement économique et social de la municipalité de Parakou

#### **2- Objectifs spécifiques**

##### **a- Objectif spécifique 1**

Faire une étude comparative de l'évolution du nombre d'entreprises de l'économie sociale sur les huit ( 08 ) dernières années : 1998 à 2006 ( 4ans avant la décentralisation territoriale et 4ans après )

##### **b- Objectif spécifique 2**

Evaluer l'effet des entreprises de l'économie sociale sur le bien être des populations (santé, éducation, accès aux services sociaux de bases...)

### **B- Hypothèse de la recherche**

$H_1$  : La décentralisation territoriale favorise l'émergence d'initiatives communautaires relevant du secteur de l'économie sociale

**H<sub>2</sub>** : Les entreprises du secteur de l'économie sociale réduisent les coûts d'accès aux biens sociaux de base (santé, éducation, accès aux services sociaux de bases...)

### **Section 3 : Revue de la littérature et méthodologie de la recherche.**

#### **Paragraphe 1 : Revue de la littérature.**

##### **Introduction**

L'intérêt que porte le monde scientifique aux associations, et plus largement au tiers secteur ou secteur de l'économie sociale est croissant ces dernières années. En effet, ces organisations qui n'appartiennent ni à la sphère capitaliste, ni à la sphère publique ont fait l'objet d'enquêtes empiriques au niveau international qui ont révélé leur importance dans nos systèmes socio-économiques (Defourny et Monzon Campos, 1992 ; Salamon et Anheier, 1996).

Bien que les réalités et les concepts varient en fonction des contextes institutionnels hétérogènes, le vocable "tiers secteur" est celui qui concilie le mieux les différentes approches.

Aux Etats - Unis, on parle généralement de "Non profit organisations", alors qu'en Grande Bretagne, on se réfère plutôt au "secteur indépendant". Dans les pays francophones, on adopte de plus en plus le terme d'économie sociale". (Marthe Nyssens, 1998).

La (re) découverte de ces réalités a amené les chercheurs de différentes disciplines à les analyser.

En particulier, les économistes se sont interrogés sur les raisons d'être de ces organisations au sein de nos économies de marché.

L'objectif de cette revue est de restituer les différents arguments auxquels ont recours les chercheurs pour justifier leur intérêt au monde associatif.

##### **A- Origines et contours de l'économie sociale au nord et au sud**

L'expression « économie sociale » est apparue en France dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, elle a longtemps été utilisée dans un sens beaucoup plus large et plus vague qu'aujourd'hui. Il est vrai que la combinaison de deux termes aussi

larges permet à priori à tout un chacun d'élaborer sa propre conception de l'économie sociale, en insistant plus ou moins sur le volet économique ou sur le volet social. A la limite, tout ce qui, dans l'économie, a une dimension sociale, et tout ce qui est économique dans le social, pourrait être qualifié d'économie sociale (GUESLIN, 1987).

Depuis plus de vingt ans, c'est une conception bien plus spécifique de l'économie sociale qui s'affirme à l'échelle internationale. Même si les dénominations et les définitions peuvent varier d'un pays à l'autre, c'est l'existence d'un troisième secteur, aux côtés du secteur privé à but lucratif et du secteur public, que l'on découvre ou redécouvre un peu partout dans le monde. Certes, ce "tiers secteur" n'est pas séparé des deux autres par des frontières parfaitement définies et étanches, mais sa dynamique propre est suffisamment originale pour ne pas être confondue avec celle des autres.

Nous voulons, ici, préciser le concept d'économie sociale en le replaçant d'abord dans une perspective historique. En effet, les formes d'organisation coopératives, mutualistes et associatives qui composent aujourd'hui le troisième secteur plongent profondément leurs racines dans l'histoire des sociétés humaines. Il est donc fondamental de les resituer dans leur évolution et de comprendre les courants d'idées qui les ont marquées, au Nord comme au Sud, si l'on veut saisir l'économie sociale dans toute sa profondeur.

## **1- Les sources de l'économie sociale**

### **1-1 L'association, aussi ancienne que la vie en société.**

Même si l'économie sociale moderne a trouvé ses principales expressions au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, son histoire remonte aux formes les plus anciennes des associations humaines. On peut même dire que la genèse de l'économie sociale se confond largement avec la lente émergence de la liberté d'association au fil des siècles. (Defourny, 1994)

Des corporations et des fonds de secours collectifs existaient déjà dans l'Egypte des pharaons. Les Grecs avaient leurs "hétairies" pour se garantir une sépulture et pour l'organisation rituelle des cérémonies funéraires, tandis que les Romains se

groupaient en collèges d'artisans et en « sodalitia », associations plus politiques. Avec l'effondrement de l'empire romain ce seront les associations monastiques qui deviendront partout en Europe les refuges de l'associationnisme primitif autant que des arts, des sciences et des traditions, des couvents ; des monastères, des abbayes ; des prieurés ; des commanderies, des chartreuses ; des ermitages, etc. Au IX<sup>e</sup> siècle, les premières guildes apparaissent dans les pays germaniques et anglo-saxons, puis à partir du XI<sup>e</sup> siècle émerge la confrérie, groupement plus organisé de laïcs qui s'affirme en dehors des couvents pour répondre à des besoins pratiques d'assistance, d'entraide et de charité. Quant aux associations *compagnonniques*, elles se développent dès le XIV<sup>e</sup> siècle et, progressivement, elles s'assurent dans les métiers les plus qualifiés une certaine maîtrise du marché du travail.

En fait, la réalité associative de l'époque médiévale est très riche. Elle s'exprime sous des formes et des appellations multiples : confrérie, guildes, charité, fraternité, communauté, etc. Et il semble bien que ces pratiques et formes associatives soient universelles : on pourrait citer les sociétés agricoles de secours mutuels en Chine sous la dynastie des Tang (VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles) ; les corporations alimentaires de la Byzance médiévale ; les guildes post-médiévales du monde musulman, les castes professionnelles en Inde ou encore les confréries d'artisans et les groupes de travail dans l'Afrique précoloniale et l'Amérique précolombienne. Au regard de cette mouvance associative, l'historien Nourrisson va jusqu'à affirmer que :

*« tous les progrès majeurs de la vie économique et politique du moyen Age reposent sur des formes d'organisation associative ».* (Nourrisson, 1920)

Pourtant ce foisonnement associatif ne doit pas faire illusion. Ainsi, en Europe, un groupement volontaire ne peut exister en dehors de l'Eglise, de l'Etat ou des autres autorités en place que sous des formes précises dont les règles d'admission et de fonctionnement sont strictement codifiées. Cette vigoureuse mise sous tutelle s'accompagne de privilèges pour l'association qui devient alors une corporation d'Etat, une institution de l'ordre féodal.

Cependant, en marge du monopole corporatif aux structures rigides et hiérarchiques, subsistent ou apparaissent de nombreuses formes associatives qui

inquiètent le pouvoir et que celui-ci tente continuellement de réprimer, d'interdire ou de soumettre.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les 'Friendly Societies' se multiplient en Angleterre ; leur but est de fournir à leurs membres des allocations en cas de maladies ou de décès, en contrepartie de cotisations régulières. Elles se répandront par la suite aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En ce siècle des lumières, la société civile est de plus en plus vivante : à côté des institutions charitables, héritées du passé, apparaissent des sociétés savantes, des cercles littéraires et musicaux, des sociétés récréatives et des clubs d'affinités. Mais il faudra attendre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que des lois offrent un cadre juridique aux formes d'organisation (coopérative, mutualité, association sans but lucratif) qui composeront l'économie sociale moderne. (Defourny, 1992 ; Defourny, Develtere et Fonteneau, 1994).

## **1-2 Le pluralisme idéologique de l'économie sociale**

Dans les pays occidentaux, de multiples initiatives de type coopératif et mutualiste sont apparues avant même d'être légalement reconnues. Cet associationnisme ouvrier et paysan du XIX<sup>e</sup> siècle est en fait inspiré par plusieurs courants d'idées qui marqueront tout l'itinéraire de l'économie sociale et qui soulignent son pluralisme politico-culturel depuis ses sources jusqu'à ses manifestations contemporaines.

Le socialisme associationniste joue un rôle fondamental, avec les utopies de R. Owen, W. King, Ch. Fourier, H. de Saint Simon et autres Proudhon. Jusqu'en 1870, les penseurs du socialisme associationniste, qui promeuvent surtout les coopératives de producteurs, domineront même le mouvement ouvrier international au point que l'on identifiera souvent 'socialisme' et 'économie sociale'. Même Karl Marx se montrera dans un premier temps favorable à la coopération. Mais ses thèses collectivistes vont progressivement emporter une partie croissante du mouvement ouvrier dans le processus de transformation de la société. Au mieux elle ( l'économie sociale) restera, comme pour Jean Jaurès, un moyen d'améliorer la condition des plus pauvres et de les

éduquer, ainsi qu'un puissant outil pour rassembler des ressources et organiser la propagande au service du combat politique.

Le christianisme social participe lui aussi au développement de l'économie sociale. Beaucoup d'initiatives naissent à partir du bas clergé et de communautés chrétiennes, mais au niveau de l'Eglise-institution, c'est surtout l'encyclique "Rerum Navarum" en 1891, qui traduit un encouragement à l'économie sociale.

D'une manière générale, les chrétiens sociaux du XIXe siècle appellent de leurs vœux des "corps intermédiaires" pour lutter contre l'isolement de l'individu, tare du libéralisme, et contre l'absorption de l'individu dans l'Etat, piège du Jacobinisme.

Parmi certains penseurs du libéralisme, on trouve aussi une ouverture à l'économie sociale. Plaçant la liberté économique au-dessus de tout et récusant les ingérences éventuelles de l'Etat, ceux-ci insistent surtout sur le principe du self-help. En ce sens, ils encouragent les associations d'entraide parmi les travailleurs. Même si leurs positions sont loin d'être identiques. On peut rattacher à cette école libérale deux personnalités majeures de l'histoire de la pensée économique : L. Walras pour l'importance qu'il accorde aux associations populaires et J. S. Mill pour son plaidoyer en faveur du dépassement du salariat par l'association de travailleurs.

On pourrait encore citer d'autres courants de pensée comme par exemple le «solidarisme» de Charles Gide. Mais l'enseignement majeur à retenir ici est bien qu'en Europe, l'économie sociale moderne s'est forgée au carrefour des grandes idéologies du XIXe siècle et qu'aucune d'entre elles ne peut en revendiquer une paternité exclusive.

### **1-3 La diversité des inspirations religieuses**

On pourrait montrer que ce pluralisme philosophique se retrouve à l'échelle mondiale. On se contentera, à travers ces lignes de souligner la variété des imprégnations religieuses, culturelles et politiques de l'économie sociale aux quatre coins du globe.

- Dans la religion chrétienne :

A l'intérieur de la tradition chrétienne, notons d'abord que le protestantisme a, comme le catholicisme, nourri divers mouvements coopératifs et mutualistes. Aux

Etats-Unis puis à l'Ouest du Canada, les communautés protestantes Huttérites ont depuis plus d'un siècle créé de nombreuses structures de type coopératif et cherché à travers elles des modes de production et d'organisation conformes aux valeurs de leur foi et de leur vie communautaire. Quant au catholicisme, son influence a été particulièrement importante dans l'histoire du mouvement coopératif surtout au Québec. Les opinions économiques et sociales des meneurs catholiques des mouvements sociaux de l'époque se traduisent notamment par la mise sur pied de coopératives et d'organisations associatives qui visent à améliorer l'existence quotidienne des populations défavorisées.

- Dans le Judaïsme :

Si l'on se tourne vers le judaïsme, il est tout aussi manifeste que les pionniers sionistes qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, ont posé les bases de l'actuel mouvement Kibboutz étaient inspirés par les prophéties de grandes figures bibliques. Bien qu'aujourd'hui très institutionnalisé et intégré dans le paysage social, politique et économique israélien, le mouvement Kibboutz fait encore fonction de laboratoire reconnu pour l'application des principes de la religion juive.

- Dans l'Islam :

Quant à l'Islam, il sert lui aussi de référence pour de nombreuses initiatives sociales. Ainsi des banques dites islamiques cherchent à développer des pratiques non capitalistes et refusent le principe de l'intérêt sur le capital. A ce niveau, on notera une convergence doctrinale entre plusieurs religions. En effet, si la tradition islamique refuse que l'on paie l'intérêt sur un emprunt (riba), le judaïsme se réfère à l'ancien testament pour interdire la pratique de la rente. Quant au christianisme, il a toujours eu, lui aussi, un regard critique sur la question de la rente ou de l'usure. La Grameen Bank, au Bangladesh, est un bel exemple de projet marqué par la culture musulmane. La philosophie de cette banque offre une lecture émancipatrice de l'Islam et souligne le rôle capital que les femmes ont à jouer dans le développement, tout particulièrement celles qui sont les plus faibles sur le plan économique (Yunus, 1997)

- Dans le Bouddhisme :

Comme les religions déjà évoquées, le Bouddhisme connaît bien des variantes. Bien qu'il soit difficile d'y repérer un courant dominant en termes de prescriptions

socio-économiques, on peut parler d'une réelle influence bouddhiste dans certaines initiatives économiques non centrées sur le profit ainsi que dans certains types d'engagements volontaires et de coutumes philanthropiques que l'on retrouve très souvent en Asie. Le volontariat et la recherche d'une action « juste » (Karma) inspirent notamment des initiatives monastiques génératrices de revenus pour les pauvres, initiatives communautaires qui ne sont pas basées sur le profit mais sur des relations de don réciproque.

Selon Lohmann (1995), ces pratiques peuvent être vues comme les bases d'un troisième secteur dans la culture asiatique.

#### **1-4 Les ressorts nationalistes et la quête d'une troisième voie**

L'inspiration religieuse de nombreuses initiatives d'économie sociale n'est pas toujours dépourvue d'ambiguïtés, mais cela est encore plus vrai pour les relations entre l'économie sociale et certaines idéologies à caractère collectiviste et/ou nationaliste. En effet, diverses expériences, surtout de type coopératif, se sont inscrites dans le cadre de vastes projets politiques qui les ont souvent instrumentalisées.

Ce fut particulièrement le cas, dans une série de pays dont les dirigeants cherchaient à combiner l'affirmation de l'identité nationale et l'expérimentation d'une "troisième voie" de développement, entre capitalisme et socialisme centralisé. On peut citer ici les schémas d'autogestion qui, dans l'ex-Yougoslavie devaient être des traductions concrètes des principes du parti en matière de responsabilité sociale et de participation des ouvriers.

On retrouve le même genre de projets dans différents pays en développement. L'un des exemples le plus remarquable est celui du socialisme Ujamaa du président tanzanien J. Nyerere. L'ambition de celui-ci était d'abord de mettre fin à la domination des commerçants asiatiques et européens sur l'économie nationale. Mais il s'agissait aussi d'ancrer l'économie tanzanienne dans les traditions communautaires africaines tout en modernisant ces dernières. Ainsi, quelques principes furent élevés au rang de programme politique national : la propriété collective des moyens de production, le regroupement de la population dans des villages et le travail en commun.

Divers autres régimes post coloniaux ont également, à l'un ou l'autre moment, tenté d'intégrer des dynamiques coopératives dans leurs plans nationaux de développement. Les expériences les mieux documentées concernent l'Inde, le Pérou de Velasco, le Chili d'Allende, la Jamaïque et le Sénégal où l'on retrouve ce type d'efforts gouvernementaux pour la promotion d'un secteur coopératif. Dans de nombreux pays du Sud, le développement coopératif était d'ailleurs un ingrédient classique du discours nationaliste populiste des années 60 et 70. Mais il faut souligner que dans presque tous les cas, ces programmes socio-économiques conduits par l'Etat traduisant bien plus des projets politiques globaux que les préoccupations des populations à la base.

Dans d'autres contextes, l'argument nationaliste a mieux servi la cause de l'économie sociale parce qu'il a constitué, souvent à une échelle plus locale ou régionale, un ressort essentiel dans des processus de développement effectivement animés et contrôlés par les communautés locales.

### **1-5 L'encastrement culturel de l'économie sociale**

Ce que l'on a dit de l'influence des religions et des identités régionales ou nationales vaut d'une manière plus générale pour l'ensemble des contextes culturels. Parce que l'économie sociale est par définition le fait de groupes et communautés organisées à l'échelle locale, elle est souvent très marquée par les cultures propres de ces groupes et communautés. La plupart des expériences déjà évoquées en témoignent, mais cela est particulièrement flagrant dans les pays en développement, où une multitude d'initiatives relèvent de l'économie informelle et sont, en dehors de tout cadre juridique formalisé, façonnées par les schémas culturels et sociaux des acteurs.

L'encastrement culturel de l'économie sociale au Sud est bien mis en évidence par des auteurs comme Razeto (1991) pour l'Amérique Latine et par les travaux du Réseau cultures et développement (LALEYE et al., 1996) pour l'Afrique et le Bénin.

Ces analyses soulignent l'importance des liens d'appartenance et des relations de réciprocité dans les sociétés traditionnelles et leur impact sur la configuration de pratiques solidaires, très éloignées des rapports qui prévalent dans des environnements capitalistes formalisés. D'aucuns vont même jusqu'à soutenir que le renouveau d'une

économie sociale informelle en Afrique exprime le désaccord fondamental des populations avec les standards capitalistes véhiculés par la culture occidentale. Cette économie atypique serait alors un moyen de libérer la culture traditionnelle des carcans imposés de l'extérieur.

### **1-6 Des colorations aujourd'hui encore très variées**

On l'aura compris à la lecture de tout ce qui précède : puisque l'économie sociale résulte d'initiatives prises collectivement par des populations locales, il est logique qu'elle soit souvent imprégnée de valeurs sociales, culturelles ou religieuses de ces dernières. Ces colorations particulières ne cessent d'ailleurs de se diversifier au fur et à mesure que de nouvelles préoccupations apparaissent et mobilisent la société civile.

Dans les pays occidentaux, mais aussi dans les pays du Sud, les mouvements écologistes et les promoteurs d'un développement durable font naître aujourd'hui dans leur sillage de nouvelles coopératives et des organisations d'entraide qui visent à mettre en pratique les principes de l'écologie via des activités de recyclage, une exploitation équilibrée des ressources naturelles ou encore l'organisation d'un tourisme socialement et écologiquement responsable.

Beaucoup d'autres tonalités pourraient encore être identifiées, en particulier, dans les pays du Sud où par exemple, des communautés indigènes et divers mouvements de protestation expriment souvent leurs aspirations par des projets très apparentés à l'économie sociale.

## **2- L'économie sociale : aperçu théorique**

Historiquement, l'économie sociale se révèle être une action collective inspirée par trois mobiles :

- Les besoins socio économiques des populations (la nécessité),
- Les aspirations de ces populations à une identité propre (l'identité),
- Et l'horizon partagé d'une société démocratique et équitable (un projet de société).

Cette mobilisation est généralement le fait, en amont et en aval, de mouvements sociaux qui animent des activités économiques et qui combinent initiatives sociales et solidarité.

## **2.1. L'économie sociale dans les pays d'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord**

Dans la plupart des pays, de nombreuses activités socio-économiques locales surgissent en relation généralement avec les programmes publics.

Au cours des deux dernières décennies, ces initiatives sont devenues le lieu d'un enjeu crucial : celui du renouvellement des formes de développement des communautés locales. La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance a donc été particulièrement forte depuis le début des années 1980. Elle s'est réalisée autour de trois types d'initiatives :

- Des initiatives de formation à l'emploi à partir d'associations à visée pédagogique favorisant des apprentissages divers liés au marché du travail ou des entreprises d'insertion socio professionnelle. (Defourny, Favreau et Laville, 1998).
- Des initiatives de développement de services de proximité de type services de garde ; restauration populaire, aide à domicile, logement social, etc.... (Vaillancourt et Al, 2003 ; Vaillancourt, 1999).
- Des initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale croissante, à l'intérieur d'un processus d'intervention multi activités, des acteurs divers engagés sur le territoire dans la mise sur pied et le soutien d'entreprises d'économie sociale ( Favreau, Lévesque et Mendel, 2001 ; Favreau et Lévesque 1996).

Qu'il s'agisse « d'entreprises communautaires » au Royaume-Uni et au Canada ; « des Sociétés d'emploi et de qualification » en Allemagne, « des entreprises de formation par le travail » en Belgique, « des régies de quartier » en France ou « des coopératives sociales en Italie, en Suède, au Royaume-Uni, ces expériences récentes de l'économie sociale sont le produit d'une rencontre de l'association et de la coopération (Perri et Vidal, 1994). Cette nouvelle économie sociale est plus ou moins

proche, selon le cas, des composantes « historiques » de l'économie sociale (Defourny et Monzon Campos, 1992 ; Vienney, 1994 ; Bidet 2000) parce qu'elle dispose, pour l'essentiel, des mêmes grands traits distinctifs par rapport à l'entreprise privée, c'est-à-dire qu'elles sont :

1. Des entreprises qui, à l'origine, sont des regroupements de personnes avant que d'être des regroupements de capitaux ;
2. Des entreprises et des organisations dont la propriété est collective, propriété des usagers et/ou des salariés ;
3. Des entreprises caractérisées par un fonctionnement démocratique dans un statut juridique d'association, de coopérative ou de mutuelle (ou dans des dynamiques associatives, coopératives ou d'entraide plus ou moins informelles) ;
4. Des entreprises dans lesquelles le patrimoine est collectif, les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable ;
5. Des entreprises dans lesquelles on retrouve une catégorie nouvelle d'acteurs, des gens issus de milieux qui n'ont généralement pas baigné dans le monde de l'entreprise, ni dans un environnement favorable à leur participation directe sur ce terrain.

## **2.2. L'économie sociale : une conceptualisation née au sein du mouvement ouvrier dès le début de la révolution industrielle.**

Le concept est très ancien. Il remonte chez les économistes comme chez les sociologues au 19<sup>e</sup> siècle. En économie, le concept désignera dans un premier temps une approche particulière de l'économie politique (Gide) ou une économie du social axée sur la distribution (Walras), pour progressivement porter sur des entreprises et des organisations qui prennent, directement et explicitement en compte les questions ethniques et sociales, soit les coopératives, les mutuelles et les associations (Lévesque et Mendell, 1999).

En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme Mauss et Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence.

Au xx<sup>e</sup>, l'économie sociale devient un secteur économique spécifique et contribue de ce fait à l'humanisation de l'économie (Maréchal, 2000). C'est dire par là que les tout un plan de l'économie prend ses distances et se démarque des lois du marché tout comme de la seule régulation publique en se positionnant dans un mode de production et d'affectation des bénéfices qui lui est propre et en mettant en œuvre des principes d'organisation où la non domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises. D'où que l'économiste Demoustier (2001), partant de l'existence effective de ce secteur spécifique, avance que l'économie sociale consiste à « s'associer pour entreprendre autrement ».

### **3- Comment les économistes appréhendent-ils les associations ?**

Lorsque les économistes modélisent le comportement des entreprises, ils supposent que celles-ci maximisent le profit c'est – à – dire la différence entre les recettes et les coûts (y compris salariaux). L'hypothèse sous-jacente est donc que l'entreprise est organisée sous forme capitaliste, c'est – à – dire qu'elle poursuit la maximisation des revenus des actionnaires. Pourtant, dans le fonctionnement socio-économique de nos sociétés, de nombreuses organisations privées qui poursuivent d'autres finalités se développent : coopératives de travailleurs, mutuelles, associations...

Depuis les années 70, on observe, principalement au sein du monde anglo-saxon, un important courant d'analyse qui se penche sur les organisations non lucratives. Ces organisations sont caractérisées par une contrainte de non-redistribution des profits à ceux qui contrôlent l'organisation.

Si l'approche anglo-saxon se centre sur les organisations non lucratives, l'approche européenne et plus particulièrement francophone fait référence au concept d'économie sociale qui regroupe les coopératives, mutuelles et associations. Le terme d'économie sociale a resurgi en France dans les années 70 et se justifie avant tout par les parentés historiques de ces organisations qui plongent leurs racines dans le même terreau de l'associationnisme ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle (Defourny, 1990, Gueslin, 1987).

Mais qu'est – ce qui peut justifier d'un point de vue de l'organisation socio-économique ce regroupement ? Ces organisations n'appartiennent ni à la sphère

capitaliste, ni à la sphère publique et sont donc des organisations privées non capitalistes. La finalité de ces organisations ne réside donc pas dans la maximisation des revenus des actionnaires mais dépend, suivant les cas, des objectifs des travailleurs, des usagers, des bénéficiaires d'aide ... (Gui, 1992)

Le concept d'économie sociale est donc plus large que celui des organisations non lucratives puisque la contrainte de non-redistribution interdit toute forme de redistribution explicite du surplus à ceux qui contrôlent l'entreprise qu'ils soient propriétaires du capital, travailleurs ou usagers.

#### **4- Economie sociale en Afrique et au Bénin**

"Ni l'Etat, ni le privé"<sup>4</sup> ; tel est le raccourci utilisé par certains auteurs pour désigner le "troisième secteur" ou "tiers secteur" – une définition de l'économie sociale par son contraire qui, pour courte et commode qu'elle paraisse, n'en est pas moins insatisfaisante, car elle indique ce que n'est pas l'économie sociale, sans réussir à vraiment dire ce qu'elle est. De plus, ce raccourci néglige de prendre en compte la forte imbrication que l'on observe parfois entre agents d'Etats et entreprises privées dans des réseaux relevant plutôt de l'économie sociale.

La difficulté majeure est de produire une définition exhaustive, couvrant les réalités visées. L'approche dite juridico-institutionnelle rassemble dans l'économie sociale les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Si une telle approche paraît relativement satisfaisante, elle devient problématique (même dans un contexte européen ou occidental) lorsqu'elle est croisée avec l'approche dite normative, qui s'intéresse aux principes et modes de fonctionnement des organisations relevant du secteur : l'autonomie de gestion, le mode de décision démocratique et la rémunération du travail plutôt que du capital (voir Defourny et Develtere, 1999).

Une telle définition tend à gommer la dimension politique de l'économie sociale, projet ou somme de projets de société visant à lutter contre l'exclusion ou la marginalisation sociale. De ce fait, ces projets de société s'emploient à contrecarrer l'emprise toujours plus grande du capital et plus particulièrement du capital financier sur le fonctionnement des entreprises et de la société à l'heure de la globalisation.

---

<sup>4</sup> R. Mongbo, 2001

L'économie sociale en Europe, c'est, semble-t-il, si on en croit la presse qui en traite, l'espoir d'une société citoyenne, décentralisée, équitable – pour ne pas dire égalitaire – grâce à la multiplicité des initiatives faisant passer le droit du travail devant celui du capital, et gérant ce capital selon des objectifs conjointement consentis et non au gré des taux de profit.

Dans un contexte africain, et si l'on considère l'histoire des sociétés de ce continent, une approche plus globale de l'économie sociale paraît nécessaire. A cet effet, conceptualiser l'économie sociale comme tout espace d'organisation, de résistance et/ou de transformation sociale, mais également de réduction des inégalités et des exclusions face aux courants politiques et économiques dominants dans les sociétés humaines me paraît une approche féconde. Une telle approche présente l'avantage d'ouvrir le spectre de l'économie sociale au-delà des modalités que nous en offre l'histoire des sociétés occidentales. En effet, les divers systèmes politiques et économiques développés par les sociétés africaines (avant et depuis les contacts avec les sociétés d'outre-mer) ont produit eux aussi des groupes identitaires, des inégalités et des exclusions sociales, mais également des formes endogènes de résistance, de remise en cause de l'ordre établi.

Les initiatives d'économie sociale des périodes coloniales et post-coloniales (qu'elles aient été initiées par les communautés elles-mêmes ou introduites) ne sont pas apparues sur des terrains vierges en terme d'économie sociale. Elles ont germé sur le terreau des formes et structures antérieures de gestion des courants politiques et économiques dominants, générateurs de situations considérées comme porteuses de marginalisation sociale, ou menaçant la survie de groupes identitaires ou comme étant des situations d'injustice sociale. Une théorie pertinente de l'économie sociale en Afrique ne pourrait être élaborée sans des investigations sur de telles dimensions.

## **5- Les organisations africaines et béninoises de l'économie sociale**

Lorsque l'on s'intéresse à la question des organisations de l'économie sociale ou solidaire en Afrique, celles qui semblent le plus retenir l'attention sont les associations et mutuelles de diverses natures qui ont fait irruption dans le paysage social africain depuis la période coloniale. Il s'agit d'organisations relevant de ce que

l'on pourrait désigner comme le pan formel de l'économie sociale, du fait de leur reconnaissance explicite ou tacite par l'administration publique. Mais en plus de ces organisations-là, il est d'usage d'évoquer une deuxième catégorie d'organisation, moins formelles mais non moins structurées : il s'agit des tontines et autres groupes d'entraide et de solidarité comme les groupes du type « *adjolu* », les « *nudjèmèdji gbè* » etc.

Toutefois, et conformément à notre tentative de définition de l'économie sociale, nous devons ajouter à ces catégories, des organisations auxquelles l'on ne pense pas souvent : les sectes, les groupes d'âge, etc. Il s'agit là de structures très anciennes.

Ces organisations constituent les espaces permettant :

- d'une part, des échanges de biens et de services en dehors des canaux marchands classiques dans les sociétés pré et post coloniales
- d'autre part le développement de modèle de rapports alternatifs à ceux dominants au sein des institutions sociales consacrées que sont la famille, le lignage et l'Etat.

Connaître les origines, en Afrique et au Bénin des formes d'organisation sociale et économique pouvant aujourd'hui s'inscrire dans le champ de l'économie sociale telle que nous avons essayé de la définir plus haut, est un exercice ardu mais essentiel si l'on veut donner à l'économie sociale toute sa place dans la société.

## **6- Economie sociale : Définition de base**

De tout ce qui précède, appartient au secteur de l'économie sociale :

- a. Des entreprises dont les finalités ne sont pas de servir les intérêts de détenteurs de capitaux, mais de remplir des fonctions sociales, au sens où l'activité vise à assurer conjointement et explicitement la viabilité économique et l'utilité sociale.
- b. Des acteurs qui s'associent pour créer des entreprises qui répondent aux besoins de base d'un groupe ou d'une collectivité locale.
- c. Des structures et des règles orientées vers la participation démocratique et qui ne répartissent pas le pouvoir en fonction du capital détenu.

- d. Des activités collectives de production de biens ou de services se développant sur les marchés (privé ou public) à partir d'un travail de coopération entre associés d'une même entreprise.
- e. Des entreprises dont le patrimoine est collectif : les surplus, profits et ristournes étant de caractère inaliénable.

En termes plus généraux, le sens premier et fondamental attribué à l'économie sociale est de s'associer pour entreprendre autrement selon l'heureuse formule de Demoustier (2001). De tous les débats de définition à propos de l'économie sociale, il nous semble que la proposition de Demoustier est la plus pertinente de toutes car le fait de la définir comme « une association pour entreprendre autrement » prend en compte les trois dimensions de cette action collective sans en privilégier une au départ : la dimension sociale (s'associer), la dimension économique (entreprendre) et la dimension politique (autrement).

### **7- L'économie sociale comme action collective : les trois dimensions**

S'associer	Besoins socioéconomiques, socioculturelles et socio politiques de se regrouper dans des organisations démocratiques.	Dimension sociale
Entreprendre	Affronter le marché de production de biens et ou de services	Dimension économique
Autrement	Pluralité d'engagements citoyens avec des mobiles socio politiques divers	Dimension politique

Plusieurs variantes de cette définition de base sont possibles ; les unes insistant plus sur la dynamique organisationnelle et sur le modèle coopératif et d'autres sur la dimension politique et de transformation sociale par des pratiques solidaires liées au développement de différents services de proximité (Laville, 1992) ; d'autres encore sur sa contribution économique et socio institutionnelle (Bidet, 2000 ; Defourny et Monzon Campos, 1992), ou sur sa contribution socioéconomique au développement (desroches, 1976 ; develter,1998).

Aussi poussons un peu plus loin la réflexion en mettant en relief que ces initiatives, à certains conditions et dans certains cas, finissent par servir de tremplins à de nouvelles formes de régulations sociales liées au développement de gouvernances territoriales démocratiques et à la création d'entreprises collectives majeures (Lévesque et al, 2001). Ce qui nous rapproche des travaux sur le développement local et régional issus de la nouvelle géographie économique (pecqueur,2000 ; Demazière,2000 ; Benko et Lipietz 2000 ; Benko, 1998), autour des systèmes locaux de production fondés sur la production inter-entreprises mais aussi des travaux de politologues sur le renouvellement des solidarités dans le cadre d'Etats sociaux qui cherchent à se renouveler (Noël, 1996 ; Vaillancourt, 2000).

### **8- Economie sociale et développement local**

Le concept de développement local est aussi appelé "développement à la base" et est prôné dans les pays en développement complément des mesures macroéconomiques et des grands projets.

Dans les pays en développement, le développement local repose sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière extérieure : ( mini infrastructures : creusement d'un puits, installation de cellules solaires pour alimenter un village, création d'une école mise en place de micro coopératives ou d'associations de micro crédit... )

En France, le concept est apparu au milieu des années 1960 en réaction aux pratiques dirigistes de l'aménagement du territoire fondées sur des logiques sectorielles de filière. Pour l'État, l'aménagement du territoire peut être considéré comme le volet spatial de la planification.

Selon Georges Gontcharoff, ancien directeur de la revue Territoires, il est à peu près certain que la fortune récente du mot "territoire" est liée simultanément à une réflexion de type planiste, c'est-à-dire à la recherche de l'espace optimal pour mener une action publique "descendante", volontariste, et à une réflexion de type autogestionnaire, c'est-à-dire à la recherche de l'espace optimal pour conduire un

projet "ascendant" de développement, lié à une mobilisation sociale. La vision « descendante de l'État » (les décisions sont prises en haut lieu sans concertation avec les population concernées) et est souvent contestée par de nombreux acteurs locaux qui considèrent que le développement d'un territoire doit prendre en compte les besoins et les aspirations de ses habitants Pour mieux cerner la notion de développement local, on peut citer une définition qui a fait date : "Le développement local n'est pas la croissance, c'est un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles" (États généraux des Pays, Mâcon, juin 1982)

Les analyses de Qualité de vie (QV) ou le bien-être ont commencé à être développées dans les années 1970, afin de décrire et mesurer l'impact de différents états sur la vie quotidienne des personnes, en prenant en compte l'aspect émotionnel et les fonctions sociales autant que les conditions purement physiques. Dans cette perspective globale, les approches économique, psychosociale et biomédicale de la qualité de vie coexistent.

En d'autres termes le bien-être concerne le jugement que porte un sujet sur sa vie et sur son équilibre psychique.

### **Conclusion séquentielle**

Au terme de ce voyage aux sources de l'économie sociale, nous retiendrons simplement qu'elle diffère radicalement des autres modes d'organisation qui se référeraient aux seuls mécanismes de marché, censés reposer sur la poursuite des intérêts individuels et fonctionner en dehors de toute norme collective.

## **Paragraphe2 : Cadre méthodologique de la recherche**

Dans le cadre de notre étude, la méthodologie adoptée est définie suivant deux approches : une approche théorique et une approche empirique.

### **I. Approche théorique**

C'est la première phase de notre recherche. Elle a débuté par la "cueillette" de documents pertinents pouvant nous aider à aborder le thème de recherche.

Notre maître de recherche est intervenu dans cette phase pour nous orienter dans notre lecture. Ensuite nous avons procédé à la délégation des objectifs à atteindre puis de nos hypothèses de recherche.

Enfin nous avons procédé à la confection du questionnaire d'enquête puis des guides d'entrevues.

### **II. Phase pratique**

Cette phase a duré six (06) mois et comprend l'observation ; le recensement des entreprises d'économie sociale intervenant des la municipalité de Parakou ; l'envoi des questionnaires d'enquêtes dans ces entreprises puis des entrevues.

#### **1- L'observation**

Elle a contribué de manière spécifique à la collecte des données. Elle nous a permis d'obtenir des données qui peuvent parfois échapper aux acteurs/actrices et de connaître des faits qui ne peuvent pas être évoqués lors des entrevues. C'est au cours de cette phase que nous sommes allés nous faire soigner par exemple au Centre Médico – Social "Al Houda" de Parakou, puis nous y avons conduit aussi certains de nos proches.

En outre, au cours de cette phase, nous avons pu observer l'environnement physique, constater la façon dont les différents acteurs/actrices inter-agissent et communiquent, relever quelques réactions spontanées des acteurs/actrices.

## **2- Le recensement des entreprises d'économie sociale**

Cette phase nous a conduit aux bureaux de la mairie où nous avons travaillé avec le DPDL, le C/SAIC notamment ; aux SAE et aux SAS de la préfecture Borgou/Alibori puis à l'annexe de l'INSAE à Parakou. Il faut noter qu'à cette étape nous avons fait une première descente sur le terrain.

Tous ces mouvements nous ont permis de disposer d'une liste plus ou moins exhaustive des entreprises relevant du secteur de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou. Au total, 221 entreprises de ce secteur ont été recensées à ce niveau.

## **3- L'envoi des questionnaires d'enquête.**

Avant de procéder à l'envoi du questionnaire d'enquête proprement dit, nous avons effectué dans un premier temps un échantillonnage stratifié. Cet échantillonnage à consister à diviser notre population mère, ici les 221 entreprises d'économie sociale, en trois (3) sous-populations disjointes (strates). Puis nous avons effectué au sein de chaque strate un échantillonnage aléatoire simple. L'ambition au départ était de parcourir au moins les 50% de l'effectif de chaque strate.

Ainsi donc

Le questionnaire a été envoyé à 113 entreprises d'économie sociale soit 51,13% du total. 96 ont effectivement répondu, soit un taux de réponse de 84,95%.

Au-delà de toutes ces considérations méthodologiques nous croyons que les informations recueillies nous permettront de nous prononcer sur l'ampleur de la vie associative dans la municipalité de Parakou.

## **4- Traitement des données**

Le traitement des données a été fait de façon essentiellement manuelle, avec usage des outils de la statistique descriptive. Mais il a été fait usage du logiciel SPSS, qui nous permis de faire le test student et d'analyser les résultats.

## **5- Difficultés rencontrées**

En général, tout s'est bien passé. Mais il est important de souligner la réticence des acteurs rencontrés qui doutaient de notre bonne foi et de la destination des données que nous recueillons surtout par ces temps où les agents de l'impôt sont à l'affût de tous les opérateurs. Nous voulons signaler aussi la non constitution des données disponibles au niveau de la préfecture et de la mairie.

Aussi, si au niveau des ONG et des organisations confessionnelles surtout, il existe des plaques indicatrices, facilitant l'accès et des sièges permanents, il en va tout

Autrement au niveau des associations où le siège est parfois le «salon du président». En guise d'illustration, la présidente des femmes balayeuses de rue du Nouveau quartier nous a reçu, par exemple, dans sa cuisine.

## **CHAPITRE III**

# **IMPACT DES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL DE LA MUNICIPALITE DE PARAKOU.**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## **Section 1 : Présentation des résultats.**

### **Introduction**

Parakou, ville cosmopolite, a une multitude de groupes ethniques d'origine diverse dont les plus importants sont : les Baatombu, les yoruba, les fon, les dendi. Cette diversité ethnique explique le dynamisme de cette population qui se traduit par une gamme variée d'organisations relevant de l'économie sociale que ce travail de recherche a tenté de mettre en évidence.

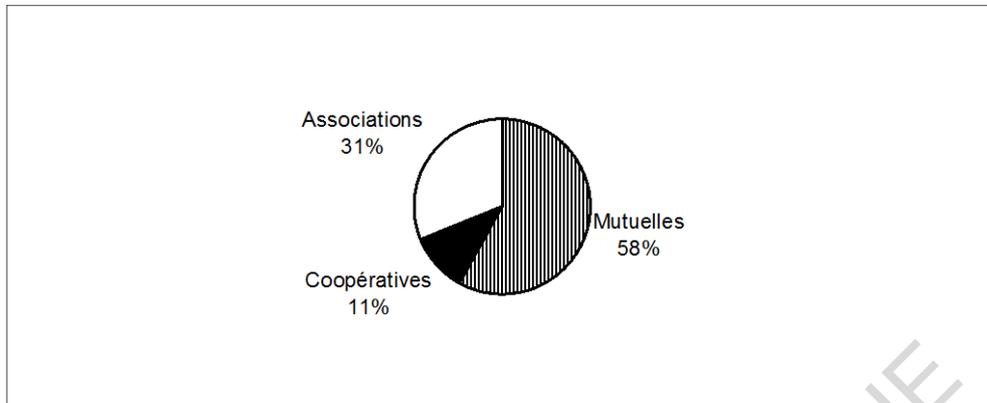
Au total, 221 entreprises de ce secteur ont réellement été dénombrées. Nous voulons ici les analyser à travers leurs caractéristiques générales, les activités qu'elles mènent et les résultats tant qualitatifs que quantitatifs qu'elles obtiennent.

### **Paragraphe 1 : Caractéristiques générales des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

#### **A- Proportion des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou**

Au total, 221 entreprises ont été identifiées dans la municipalité de Parakou. Parmi elles, on note une forte proportion de mutuelles, 128 des 221 soit 57,9% du total ; ensuite les associations, 69 des 221 soit une proportion de 31,22% du total puis enfin les coopératives, 18 sur 221 soit 8,14% des entreprises du secteur de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.

Figure n°1 : Proportion des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.

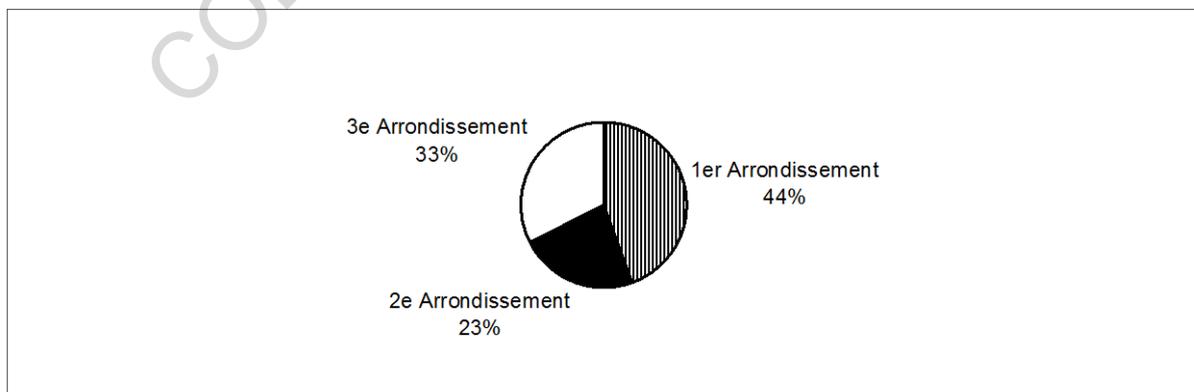


Sources : SAE/SAS (Préfecture Borgou-Alibori )  
SAIC (Mairie de Parakou).

### **B- Répartition spatiale et structure des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

Les entreprises de l'économie sociale ne sont pas uniformément réparties sur l'ensemble du territoire municipal. On constate une forte concentration de ces entreprises dans le premier arrondissement de la ville (43%). Nous devons également noter que la plupart des ONG rencontrées sont situées dans le centre urbain de la ville et très peu d'entre elles se trouvent dans les quartiers périphériques.

Figure n°2 : Répartition des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.



Sources : SAE/SAS (Préfecture Borgou-alibori )  
SAIC (Mairie de Parakou).

En ce qui concerne la structuration, les résultats d'enquête ont montré que les associations, notamment les ONG, sont les plus structurées et que 38 sur les 69 sont enregistrées au niveau du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Collectivités Locales, soit 55,07% du total. Quant aux autres types d'entreprises de l'économie sociale, elles sont enregistrées au niveau local.

## **Paragraphe 2 : Vision – missions – objectifs et stratégies des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

Curieusement, les concepts de vision et de mission ne sont pas clairement définis au niveau de certaines entreprises du secteur de l'économie sociale. Elles les confondent avec les objectifs qu'elles poursuivent. C'est le cas notamment des associations à la base.

Toutefois, au niveau des organisations les mieux structurées comme les ONG et les associations de développement, nous avons eu une nuance nette entre ces deux concepts.

Dans l'ensemble, les entreprises rencontrées ont pour objectifs de :

- ❑ améliorer les conditions de vie de la population,
- ❑ assainir le cadre de vie,
- ❑ consolider les rapports sociaux,
- ❑ promouvoir le droit et l'équité.

Les stratégies adoptées par ces entreprises pour atteindre ces objectifs passent par :

- la sensibilisation,
- la communication,
- la concertation,
- la formation,
- l'appui – conseil,
- la mobilisation des ressources,
- l'exécution des tâches collectives.

Toutes ces stratégies expliquent la variabilité de leurs domaines d'intervention et la multiplicité de leurs cibles.

### **Paragraphe 3 : Domaines d'intervention – activités et résultats.**

#### **A- Domaines d'intervention des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

Les domaines d'intervention des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou sont aussi multiples que variés. Il s'agit notamment de :

- la santé,
- l'éducation,
- l'environnement,
- la micro – finance,
- la transformation des produits locaux,
- le commerce,
- l'agriculture et l'élevage,
- la recherche et la consultation,
- les technologies de l'information et de la communication,
- la gouvernance locale, ...

A l'instar des objectifs et des domaines d'intervention, les populations cibles sont aussi diversifiées et touchent toutes les catégories socio-professionnelles de la municipalité.

#### **B- Les activités des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

Nous ne saurions déclarer l'exhaustivité de la liste d'activités que nous avançons ici, car elles sont très nombreuses.

- ❑ la lutte contre l'excision,
- ❑ le ramassage des ordures,
- ❑ le balayage des rues,
- ❑ l'épargne (tontine) et le crédit,
- ❑ l'alphabétisation,
- ❑ le reboisement,
- ❑ l'assistance aux personnes âgées,

- ❑ la formation des chefs services et élus locaux,
- ❑ l'appui à l'élaboration du plan du développement municipal,
- ❑ la commercialisation des produits agricoles,
- ❑ les sensibilisations sur les IST/VIH/SIDA,
- ❑ la pêche,
- ❑ la formation en TIC,
- ❑ les animations culturelles,
- ❑ la transformation des produits locaux,
- ❑ les soins de santé primaires,\*
- ❑ la lutte contre la vente des médicaments prohibés,
- ❑ la construction des modules de classe,
- ❑ la production végétale et le maraîchage,
- ❑ la fabrication du savon,
- ❑ l'organisation des animations sportives, ...

### **C- Les résultats des activités des entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou**

Les résultats obtenus par les entreprises relevant du secteur de l'économie sociale dans l'exécution de leurs tâches varient d'une entreprise à une autre.

En général, ces résultats sont concluants.

Nous voulons ici, en donner quelques-uns.

**Tableau n°1 : Quelques exemples de résultats.**

Résultats qualitatifs	Résultats quantitatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du chômage,</li> <li>- Réduction de la délinquance,</li> <li>- Les populations sont sensibilisées sur les IST/VIH/SIDA</li> <li>- Réduction de la déperdition scolaire</li> <li>- Les secteurs balayés sont propres</li> <li>- Les élus locaux sont périodiquement formés, ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 6000 élèves connaissent les IST/VIH/SIDA,</li> <li>- Construction de 10 modules de classe,</li> <li>- La scolarisation des filles a sensiblement augmenté,</li> <li>- 84% de la population sont abonnées aux ramassages des ordures,</li> <li>- Plus de 3000 individus sont alphabétisés dans leur langue maternelle,</li> <li>- 800 producteurs encadrés,</li> <li>- 18 pépinières formes,</li> <li>- 18 Comités De Gestion De Points D'eau Sont Formés</li> <li>- 207 Elèves Et Ecoliers Provenant de familles démunies bénéficient de Bourses pour étudier,</li> <li>- 500 femmes de Tourou sont formées sur les notions élémentaires de gestion et appuyées par l'ONG APEM.</li> </ul>

Source : Enquête de terrain

## **Section 2 : Analyse des résultats**

### **Introduction**

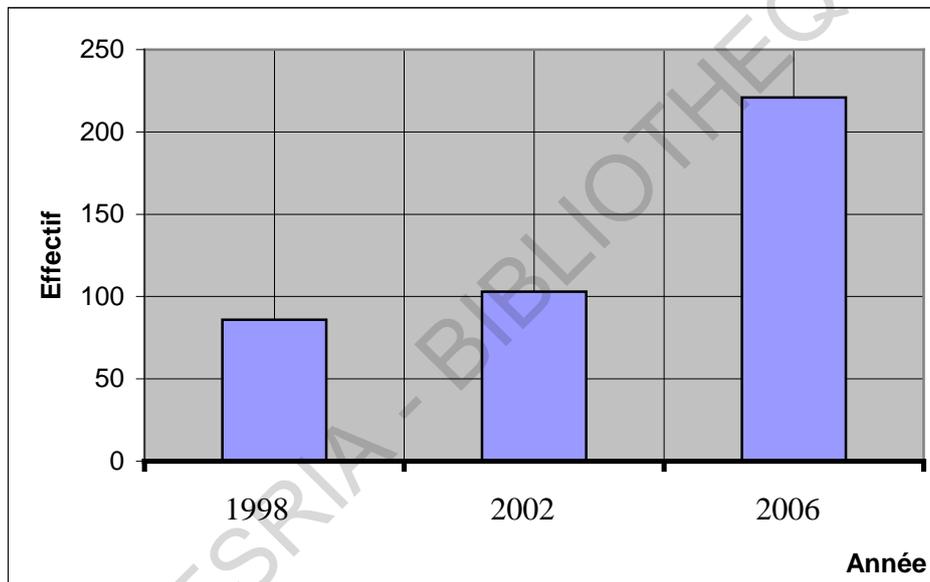
Les données recueillies lors de notre enquête nous ont permis de grouper un certain nombre d'informations sur les entreprises de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.

Nous voulons notamment ici nous prononcer sur l'évolution du nombre d'entreprises relevant du secteur d'économie sociale à Parakou les huit (08) dernières années, de leur chiffre d'affaire moyen en 2006 et du nombre d'emploi qu'elles offrent.

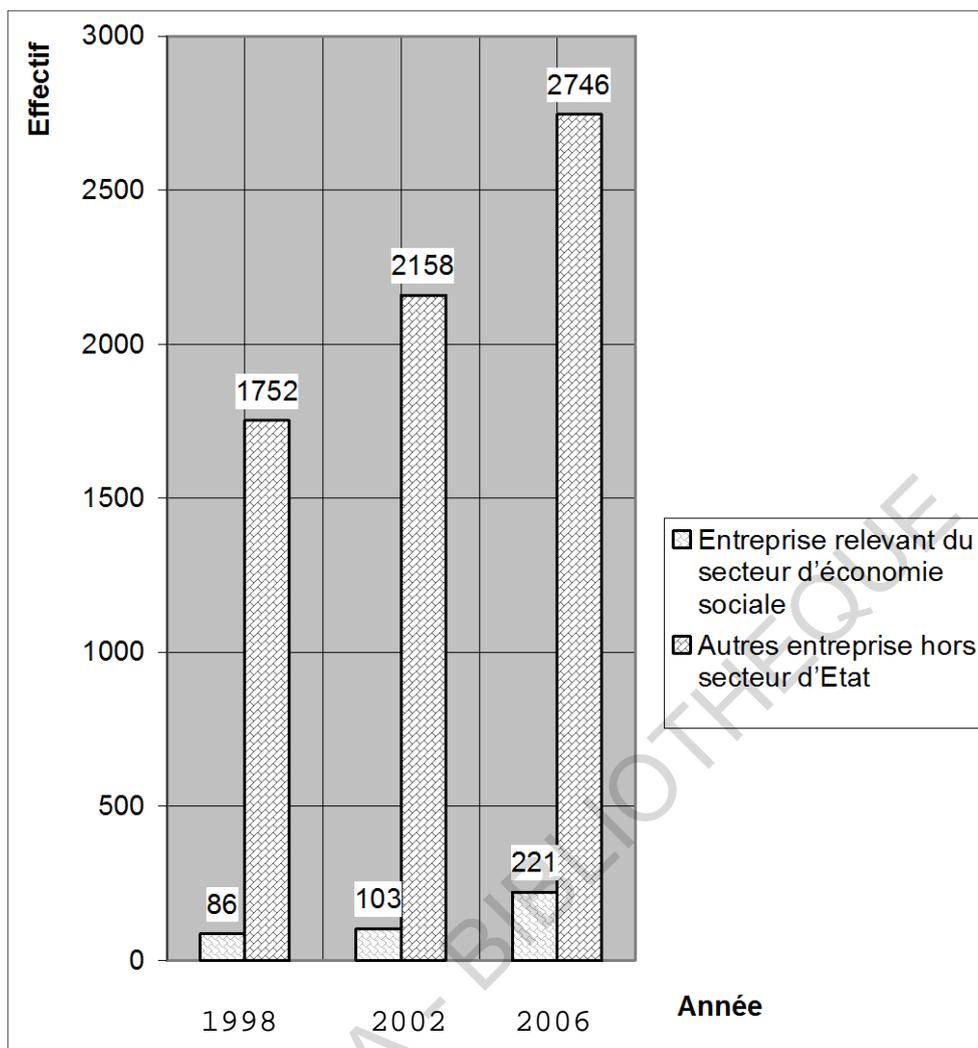
**Paragraphe 1 :** Evolution du nombre des entreprises d'économie sociale dans la ville de Parakou de 1998 à 2006 : vérification de l'hypothèse  $H_1$

Les informations recueillies à travers les enquêtes nous permettent d'évaluer le nombre d'entreprises relevant du secteur de l'économie sociale à Parakou de 1998 à 2006. En effet, des données tirées des documents d'enregistrement de la mairie de Parakou, nous avons été frappé par le "boom associatif" de ces quatre (04) dernières (2002 – 2006).

Figure n°3 : Evolution des entreprises d'économie sociale dans la ville de Parakou de 1998 à 2006.



Source : CUP/Mairie de Parakou (2006)



Source : CUP/Mairie de Parakou.

A la lecture des informations contenues dans ce tableau, nous pouvons donc remarquer ce qui suit :

En 2002, la municipalité de Parakou compte 103 entreprises relevant du domaine de l'économie sociale soit 4,77% de l'ensemble des entreprises (hors secteurs d'Etat) située à Parakou. En 4 ans (2002 – 2006), le nombre d'entreprise de l'économie sociale est passé de 103 à 221 soit une progression de 114,56%. Cette progression est nettement plus forte que celle enregistrée sur la période (1998 – 2002) qui n'est que de 19,76%.

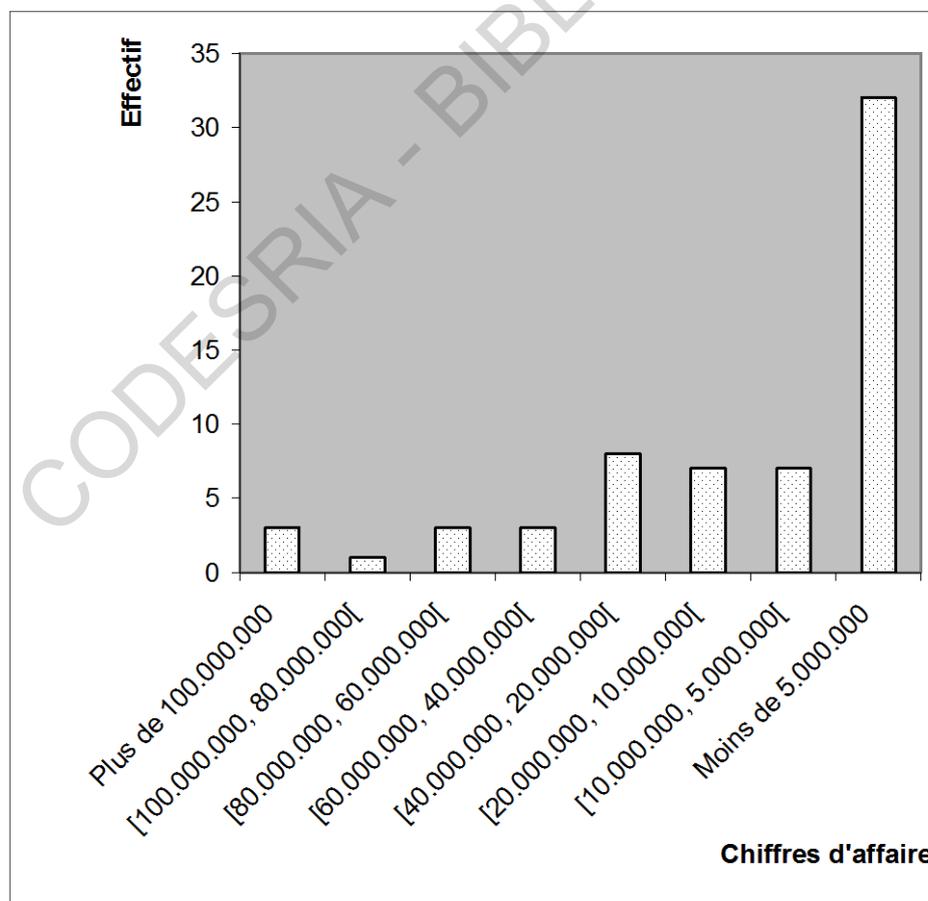
Pendant ce temps, les autres entreprises (hors secteurs d'Etat) est de 23,17% pour la période (1998 – 2002) et de 27,24% pour la période (2002 – 2006).

Au vue de ces résultats, les objectifs de la décentralisation sont en marche, car faut – il le rappeler, ce processus vise à responsabiliser les populations à la base, dans la gestion de leur localité contribuant ainsi à l’enracinement de la démocratie à la base et à la promotion d’un développement local durable. Nous pouvons donc affirmer, au vue de ces résultats que la décentralisation semble libérer un terreau propice à l’émergence d’initiatives communautaires relevant de l’économie sociale.

**Paragraphe 2 :** Les chiffres d’affaires des entreprises d’économie sociale dans la municipalité de Parakou.

Nous avons tenté, dans cette enquête de quantifier le chiffre d’affaires des entreprises de l’économie sociale dans la municipalité de Parakou. Bien que certaines entreprises aient préféré ne pas divulguer leur chiffre, nous arrivons aux constats suivants :

Figure n°4 : Chiffre d’affaire des entreprises de l’économie sociale.



Source : Enquête 2006

Trois entreprises associatives sur les 27 qui ont répondu au questionnaire ont un chiffre d'affaires supérieur à 100.000.000 F CFA soit 11,11% du total. En outre, 33,33% des entreprises associatives ont un chiffre d'affaires supérieur à 50.000.000 F CFA et 59,25% ont un chiffre d'affaires compris entre 50.000.000 F et 10.000.000 F CFA. Par ailleurs, 18,52% des entreprises associatives ont un chiffre d'affaires inférieur à 10.000.000 F CFA.

Au niveau des mutuels, une (01) entreprise sur les trente deux (32) ayant répondu à notre questionnaire a un chiffre d'affaires supérieur à 10.000.000 F CFA soit 03,13% du total et 65,62% ont un chiffre d'affaires inférieur à 5.000.000 F CFA.

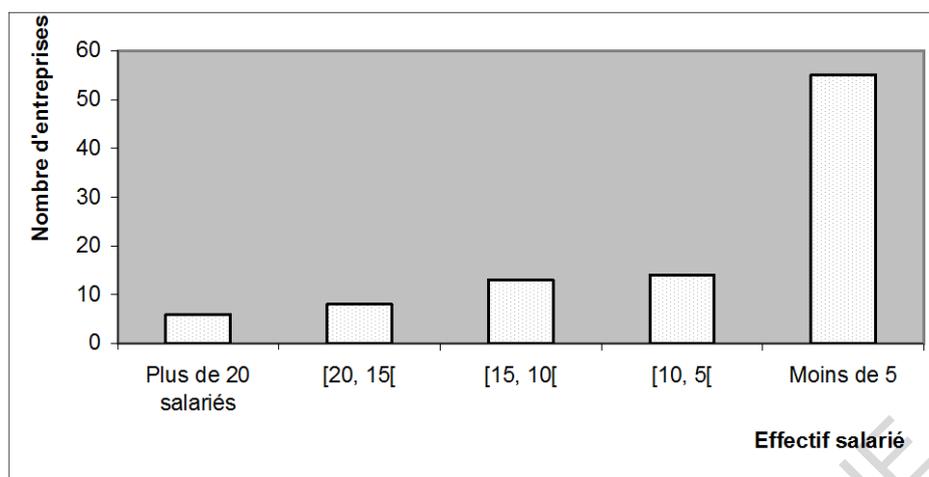
Au niveau des coopératives, sur les cinq (5) qui ont répondu à notre questionnaire, une (01) seule a un chiffre d'affaires supérieur à 60.000.000 F CFA. Trois (03) coopératives sur cinq (5) soit 60% des coopératives ont un chiffre d'affaires inférieur à 5.000.000 F CFA. Une responsable de coopérative, la coopérative des femmes productrices de beurre de karité nous a confié que leur chiffre d'affaires aurait été meilleur si elles possédaient des mécanismes de conservation des noix de karité. Nous en avons déduit qu'au niveau des coopératives, les aléas climatiques et la présence d'entreprises fonctionnant sur une base saisonnière pourraient expliquer la relative faiblesse du chiffre d'affaires à ce niveau.

### **Paragraphe 3 : Les salariés du secteur de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

Un autre but de notre enquête est de déterminer le nombre de salariés employés par les entreprises d'économie sociale dans la municipalité de Parakou. Des 221 entreprises recensées, nous avons eu des informations sur 96 soit 43,43%.

Toutes les ONG comptent des salariés comme l'indique le tableau n°5 en annexe. Selon nos informons seules quelques organisations confessionnelles feraient appel à des salariés avec des traitements salariaux parfois très intéressants (selon les indiscretions.)

Figure n°5 : Effectif de salarié/secteur de l'économie sociale.



Sources : Enquête, 2006

Ainsi donc, en 2006, l'économie sociale offrirait près de 2500<sup>5</sup> emplois dans la municipalité de Parakou dont 6 emplois sur 10 sont occupés par les femmes. Ces emplois représenteraient 14,8% des 16892 emplois salariés (hors secteurs d'Etat) à Parakou en 2006. De 2002 à 2006, le nombre d'emplois salariés créé par le secteur de l'économie sociale aurait fortement augmenté en raison de la forte création d'entreprises de l'économie sociale. Mais malheureusement, notre enquête ne nous a pas permis d'en quantifier l'ampleur.

Face à ce constat, l'évaluation constitue aujourd'hui un défi fondamental dans le développement des entreprises de l'économie sociale car elle devrait permettre à la fois de mesurer les performances économiques de l'économie sociale mais également de mieux cerner l'apport global des entreprises de l'économie sociale, de préciser le fondement de possibles aides publiques à leur allouer et partant de légitimer leur place dans la dynamique économique du développement local.

#### **Paragraphe 4 : Etude comparative des coûts de deux biens sociaux de base prestés par les entreprises d'économie sociale et les entreprises à but lucratif.**

Lors des enquêtes certains biens sociaux de base comme : la santé, les soins sanitaires puis l'éducation et la formation sont offerts tant par les entreprises relevant

<sup>5</sup> Ce chiffre ne prend pas en compte les artisans indépendants.

du secteur privé que par celles relevant du secteur de l'économie sociale. Nous avons tenté alors de comparer les coûts pratiqués dans ces deux types d'entreprises. L'objectif ici est de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse 2 qui stipule que : les entreprises de l'économie sociale réduiraient les coûts d'accès à certains biens sociaux de base à la population. Les données recueillies nous permettent de se prononcer sur deux biens sociaux de base : la santé – les soins sanitaires et l'éducation – la formation.

Tableau n°2 : Comparaison des coûts de deux biens sociaux prestés par les entreprises de l'économie sociale et les entreprises privées capitalistes.

Nature du bien		Entreprises de l'économie sociale	Entreprises capitaliste
Santé sanitaire	Consultation	750	3.000
	Scanographie	40.000	Inexistant dans la municipalité de Parakou et dans le nord 80.000 ailleurs
	Autres prestations	Près de 50% en baisse	Près de 2fois plus chère
Éducation – formation	Éducation enseignement secondaire général	42.000	97.000
	Formation TIC opération de saisie	35.000 pour 6 mois	90.000 pour 6 mois
	Autres.	Près de 50% en baisse	Près de 2fois plus chère

Source : Enquête – observation et interview (2006).

L'analyse de ces résultats donne les conclusions suivantes :

- Dans le secteur de la santé
  - La consultation coûte en moyenne 550 F au patient au niveau d'une coopérative sanitaire de l'économie sociale contre 2300 F en moyenne dans les cliniques privées.
  - La seule scannographie de la municipalité (et dans et dans tout le nord Bénin) est dans une entreprise de l'économie sociale. La prestation est à la fois moins chère qu'à Cotonou.

- Les autres prestations sanitaires (analyses diverses, consommables médicaux) connaissent une hausse de près de 40% au niveau des cliniques par rapport au coopérative de santé.
  - Au niveau de l'éducation et de la formation
- La scolarité est près de 60% moins chère au niveau des établissements d'économie sociale qu'au niveau des autres établissements à but lucratif.
- La même situation s'observe de façon identique au niveau des autres champs de formation rencontrés. Le tableau n°8 en annexe donne une idée détaillée des informations que nous avons recueillies lors de l'enquête sur le terrain.

### Vérification de l'hypothèse H<sub>2</sub>

( Test de student)

Comparons les coûts des deux biens sociaux de base au niveau des entreprises privées et des entreprises de l'économie sociale.

Posons

$$H_0 : m_1 - m_2 = 0$$

$$H_1 : m_1 - m_2 \neq 0$$

Soit le tableau suivant

Tableau n°3 : Group statistic (coûts)

Pair	Mean	N	Std deviation	Std error mean
VAR 00001	11091,18	17	16278,80366	3948,190
VAR 00002	25441,18	17	36464,82995	8844,020

De ce tableau, il ressort qu'en moyenne, on dépense 11091,18 F pour une prestation dans une entreprise du secteur de l'économie sociale contre en moyenne 25441,18 F dans une entreprise privée. De plus, du tableau n°10, en annexe, on note que l'égalité des variances n'est pas assumée et qu'au seuil de signification 0,1%, la différence des moyennes est de -14350,0.

L'intervalle de confiance de la différence des moyennes à 95% étant de [-24963,3 ; - 3737,74].

On conclut donc que les moyennes ne pas égales, d'où le rejet de l'hypothèse nulle,  $H_0 : m_1 - m_2 = 0$ . Ici,  $m_1 < m_2$  et par conséquent, on dépense moins dans une

entreprise de l'économie sociale que dans une entreprise privée pour l'acquisition du même bien. L'hypothèse  $H_2$  est donc vérifiée.

### **Paragraphe 5 : Discussions des résultats**

A la lecture de ce qui précède, nous l'aurons constaté, il existe encore aujourd'hui un terreau où se construit de vraies dynamiques communautaires. Ce terreau, la décentralisation territoriale libère une vie associative bouillonnante avec des formes multiples. Les acteurs des mouvements sociaux sont rassemblés par une conscience commune de nécessité de prendre en charge leur "destin", de répondre au nouveau défi de développement. Il revient donc aux élus locaux de jouer un rôle de coordination, car des pressions et autres motifs peuvent amener les entreprises de ce secteur à adopter des pratiques dominantes : concentration financière croissante, intégration au sein d'autres groupes non coopératifs, créations de filiales que les membres ne contrôleront plus du tout ...

Ces tendances remettent évidemment en question l'identité originelle des entreprises de l'économie sociale et invitent à s'interroger sur les possibilités de maintenir les spécificités de l'économie sociale dans une certaine norme, surtout dans un contexte d'intense compétition et de concentration rapide des capitaux. Des acteurs traditionnels de l'économie sociale sont donc interpellés à développer des initiatives innovantes tantôt en tablant sur des assises propres, tantôt en partenariat avec des élus locaux.

Aujourd'hui encore, les entreprises de l'économie sociale ont beau être indépendant du gouvernement local, leur présence et leur survie même dépendent de lui. Les lois qui les régissent et peut-être plus encore l'attitude des autorités, à leur égard, peut aller du désir de collaborer étroitement à l'hostilité pure et simple.

Des acteurs traditionnels de l'économie sociale sont donc interpellés à développer des initiatives innovantes, tantôt en tablant sur des assises propres, tantôt en partenariat avec les élus locaux.

Par ailleurs, et comme nous l'avons constaté sur le terrain, l'efficacité et l'indépendance des entreprises de l'économie sociale sont souvent compromise, par le fait que leur financement est incertain et que leurs capacités de gestion sont limitées.

En particulier, elles changent fréquemment de direction et n'ont pas de système de gestion financière, de planification, de suivi et d'évaluation efficaces. D'autres n'ont pas un personnel à plein temps et des bureaux permanents.

Dans ce travail de recherche, nous avons pu démontrer que les entreprises de l'économie sociale réduisent les coûts d'accès aux biens sociaux pour la population par rapport aux entreprises privées. Cette conclusion n'est pas dénuée d'une certaine pertinence, mais il faut souligner que de telles comparaisons des entreprises de l'économie sociale avec les entreprises privées classiques suppose une production en tous points identiques pour les deux types d'organisation. Ce travail n'a pu se pencher sur ce côté de la question. Toutefois, une analyse axée sur des critères qualitatifs aurait conduit à une meilleure conclusion. Mieux, on peut se demander :

- Dans quelles activités les entreprises de l'économie sociale sont les plus efficaces ?
- De quelles manières est-il souhaitable d'encourager les entreprises de l'économie sociale ?
- Faut-il concevoir des politiques différentes pour les entreprises de l'économie sociale non marchandes et celles qui ont des activités commerciales ?
- Quel est l'impact sur les entreprises de l'économie sociale et sur le bien-être collectif des exonérations fiscales dont celles-ci bénéficient souvent de manière directe ou indirecte ?

Ce sont là quelques-unes des questions qui sont encore pendantes auxquelles, il urge qu'on apporte des réponses satisfaisantes.

Les théories concernant les entreprises de l'économie sociale, surtout celles qui traitent de leur comportement et de leur performance économique peuvent paraître sévères et mêmes injustes à certains égards. Elles ont pourtant le mérite de soulever des questions souvent occultées et d'indiquer quelques enjeux importants. En effet, étant donné les valeurs qui les animent et l'utilité sociale souvent très manifeste de leurs services, bien des associations tendent à considérer que les questions d'efficacité n'ont pas à être soulevées dans leurs champs d'activité. Or, dans la mesure où de nombreuses productions associatives sont largement financées par les pouvoirs publics, il paraît légitime que ceux-ci puissent réclamer une utilisation aussi efficace

que possible de l'argent de la collectivité. Les difficultés que connaissent aujourd'hui les finances de la plupart de nos états ne peuvent que renforcer cette exigence.

Dans cette perspective, il serait logique et stimulant que puissent être comparées les efficacités respectives de différentes formes d'organisations offrant le même type de bien ou service (organisation associative, institutions publiques, entreprises privées à but lucratif...) De telles analyses comparées pourraient par exemple montrer dans quels genres d'activités les associations sont les plus performantes et doivent être activement encouragées. Elles (ces analyses) contribueraient sans doute à renforcer la crédibilité de bien des associations.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

Les informations recueillies viennent confirmer nos intuitions sur l'importance du secteur de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou. Malgré le caractère restreint de cette recherche et les limites des informations communiquées par les entreprises que nous avons rencontrées, nous pouvons quand même retenir les conclusions ci-dessus énoncées. Toutefois, nous devons affirmer que l'analyse économique des associations a encore un long chemin devant elle, d'autant plus que à presque tous les niveaux, la pénurie de statistiques sur ce type d'organisation handicape les efforts de recherche. Il urge donc de penser à la mise en place d'outils pouvant permettre d'appréhender ce "monde associatif" à la fois familier et méconnu. Dans cette perspective, il importe donc de créer :

- Un environnement institutionnel souple où les rapports Etats et associations seront bien définis. Cet environnement stipulera une reconnaissance des associations par les pouvoirs publics, un financement extérieur souple, une diversification des partenaires et des ententes durables...
- Un environnement intellectuel : la légitimité de l'innovation par la diffusion des idées liées à cette innovation tels que les écrits des chercheurs, des journalistes, ... la formation de nouvelles générations de leaders ou d'entrepreneurs sociaux ; la médiation des mouvements sociaux...
- Un environnement politique : structure fédérative des réseaux et forces locales autour d'une plate-forme commune, l'intervention auprès des décideurs pour les informer, pour négocier, pour démontrer leur efficacité sociale, le repérage des facteurs favorables, la diversité des stratégies combinée à l'organisation de la concertation.

Plus spécifiquement, nous suggérons:

- Aux politiques publiques (gouvernement central et municipalité)
- La récurrence du financement aux associations et à leurs porteurs de projets
- Le soutien à une logique de projet plutôt de programme
- Le soutien à l'entrepreneuriat collectif
- La légitimité à accorder aux organisations de défense de droits sociaux.

- Aux institutions de développement
  - Un soutien sans faille aux démarches partenariales à trois (le secteur associatif – le secteur public et le secteur privé classique)
  - Démarches internationales pour favoriser le décloisonnement des interventions
  - Privilégier des interventions territoriales et transversales
- Aux mouvements sociaux
  - Epouser une stratégie à deux volets : action sociale de défense de droits et militantisme économique
  - Développer le leadership de qualité.

D'une manière générale, les progrès de l'analyse économique des associations sont fortement conditionnés par l'amélioration des sources documentaires, en particulier statistiques.

De toute manière, reconnaissons que la croissance économique, la création d'emplois, la vitalité politique et même culturelle et la prospérité présente et future de nos entités locales dépendent toutes d'une aptitude collective à relever les défis de l'innovation et à le faire dans une perspective durable.

En même temps, il faut rappeler que contrairement aux innovations technologiques qui ont pour point de départ la recherche en laboratoire les initiatives sociales sont habituellement produites sur le terrain, par des praticiens plutôt que des scientifiques ; par du "learning by doing" ; par la confrontation des idées au sein d'instance démocratique. Sous la pression de la nécessité de nouvelles façons de faire sont imaginées et expérimentées. En ce qui concerne l'économie sociale, dans la municipalité de Parakou, elle est constituée de savoirs, de pratiques tacites d'apprentissage collectif qui ne sont pas nécessairement codifiés et systématisés. Aussi, la réalité associative dans la municipalité ne peut être abordée qu'en combinant à des éléments économiques de paramètres sociaux, politiques et même culturels.

En ce sens, c'est bien une véritable économie politique des associations qui doit progressivement se construire.

# Bibliographie

- 1- Amanor, K., Denkabe and K. Wellarg, Ghana country overview, 1993 pp 183–194 in Wellard, K. Ad J. G. Copestake. Non – Government Organizations and the state in Africa : rethinking roles in sustainable agricultural development. london, Routledge.
- 2- Anheir, H. K., 1989, Private voluntary organizations and the Third World: The case of Africa in James. E. (ed) The nonprofit sector in international perspective, Oxford, Oxford Univ.
- 3- Boucher, J. F. et F. Favreau, 2000 : Développement local, organisations communautaires et économie sociale. Une recension des écrits, Québec, Univ. De Hull.
- 4- Comeau, Y. (2003) Guide de collecte et de l'organisation des données sur l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire, 2<sup>e</sup> édition Université de Québec
- 5- Daire, J. et R. Mérid, 1991, Perspectives africaines du développement project in Bamako : a critical analysis. Pp 49–76 Genève – Afrique 1981-1992
- 6- Defourmy, J., 1994, Apports et limites de l'économie sociale émanant des associations. Etude Univ. De Hull
- 7- Develtere, P. et B. Fonteyne, 1997, Sociologie de l'ONG. Tiers secteur, mouvement social et économie sociale, Université de Québec, Québec
- 8- Dugue, F. D. B., 2002, L'économie sociale et solidaire en Afrique de l'ouest : le cas du Sénégal, Université de Québec, Québec



gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation.  
Louvain, Presse Univ de Louvain.

18- Wellard, K. and J. G. Copestake, 1993. Introduction. Pp. 1 - 12 in Wellard, K. And J. G. Copestake. Non Government Organizations and the state in Africa: rethinking roles in sustainable agricultural development. London, Routledge.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNUAIRE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**Tableau n°4: nombres d'entreprises dans la municipalité de Parakou.**

Nature de l'entreprise	Année		
	1998	2002	2006
Entreprise relevant du secteur d'économie sociale	86	103	221
Autres entreprise hors secteur d'Etat	1752	2158	2746

Source : CUP/Mairie de Parakou.

**Tableau n°5 : Effectif des salariés par entreprise de l'économie sociale dans la municipalité de Parakou.**

Effectifs salariés	Entreprises			
	Associations	Mutuelles	Coopératives	Total
Plus de 20 salariés	04	00	02	06
[20. 15[	07	00	01	08
[15. 10[	08	01	04	13
[10. 5[	11	03	00	14
Moins de 5	06	49	00	55
Total	36	53	07	96

**Tableau n°6 : Chiffre d'affaire par type d'entreprise de l'économie sociale**

Entreprises de l'économie sociale Chiffre d'affaire	Associations	Mutuelles	Coopératives	Total
	Plus de 100.000.000	03	00	00
]100.000.000. 80.000.000[	01	00	00	01
]80.000.000. 60.000.000[	02	00	01	03
]60.000.000. 40.000.000[	03	00	00	03
]40.000.000. 20.000.000[	07	00	01	08
]20.000.000. 10.000.000[	06	01	00	07
]10.000.000. 5.000.000[	02	05	00	07
Moins de 5.000.000	03	26	03	32
Confidentiel non classé	09	21	02	32
Total	36	53	07	96

Source : Enquête de terrain 2006.

**Tableau n°7** : Typologie, répartition spatiale.

Typologie	Répartition spatiale			Total
	1 <sup>er</sup> Arrondissement	2 <sup>e</sup> Arrondissement	3 <sup>e</sup> Arrondissement	
Mutuelles	57	32	39	128
Coopératives	11	05	08	24
Associations	20	14	25	69
Total	98	51	72	221

Source : SAE/Préfecture Borgou – Alibori

SAIC Mairie de Parakou.

**Tableau n°8** : Comparaison des coûts.

Nature des biens		Types d'entreprises		Entreprises de l'économie sociale	Entreprises privées	
Santé et Soins sanitaires	Consultation	Localité 1		800	3000	
		Localité 2		800	2500	
		Localité 3		450	3500	
	Scannographie				40000	80000
	Analyses médicales	Test VIH/SIDA	Localité 1		Gratuit	2000
			Localité 2		Gratuit	2000
			Localité 3		Gratuit	2500
		Test de fièvre typhoïde	Localité 1		1000	3000
			Localité 2		1500	3500
Localité 3				2500	5000	
Accouchement	Localité 1		2500	5000		
	Localité 2		2000	5000		
	Localité 3		2000	5000		
Education Formation	Scolarité	Localité 1		39000	105000	
		Localité 2		42000	87500	
	Formation TIC « Opérateurs de Saisie »	Localité 1		30000	60000	
		Localité 2		30000	75000	
		Localité 3		35000	65000	

Source : Enquête de terrain 2000

**Tableau n°9** : Paired Samples Correlation.

Paired Variables	Correlation	Sig.
VAR00001 - VAR00002	0,000	0,000

**Tableau n°10 : Paired difference**

Pair	Means	Std Deviation	Std Error Means	95% confidence interval of the difference		t	df	Sig. (2-tailed)
				Lower	Upper			
VAR00001 -- VAR00002	-14350,0	20640,29736	5006,007	24963,3	-3737,74	-2,867	16	0,011

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# ENQUETE SUR L'IMPORTANCE DE L'ECONOMIE SOCIALE DANS LA MUNICIPALITE DE PARAKOU

## Préambule

Cette enquête est réalisée dans le but d'un travail de recherche que nous comptons effectuer sur l'importance des entreprises de l'économie sociale et solidaire dans la municipalité de Parakou  
Merci vivement pour votre collaboration

### I. Identification de la structure

Nom ou raison sociale :

Année de création :

Adresse :

### II. objets/objectifs

Quel est l'objet social de votre structure ?

Quels en sont les objectifs ?

A quelles valeurs vous référez-vous ? Morales  Spirituelles  Autres

### III. Nature de l'activité de la structure

Décrivez succinctement les biens et/ou services produits par votre structure en 2006.

Nature des biens et / ou services	Description succincte des biens et / ou services	Nombre de bénéficiaires en 2006
Santé – Sanitaire		
Solidarité – insertion		
Art – Culture		
Formation		
Sport – Loisirs		
Revendications – Convictions		
Droit de l'homme		
Autres		

Pour les biens et services décrits ci-dessus, lesquels sont produits par des entreprises

lucratives ? Oui  Non

Si oui, les prix pratiqués sont – ils différents des vôtres ? Oui  Non

Si oui, dans quel sens s'établit la différence ? (+)  (-)

A combien approximativement l'évaluez- vous en pourcentage ?

0-30%  30-60%  60-100%  Plus de 100%

#### IV- Effectif des salariés (2006).

2006		Nombre	Total
Nombre de salariés	Hommes		
	Femmes		
Bénévoles	Hommes		
	Femmes		

#### V- Compte de résultat simplifié (année 2006)

Charges	Montant FCFA	Produits	Montant FCFA
Achats et charges externes		Produits d'exploitation	
Salaires et charges sociales		Subventions	
Amortissements		Cotisations, dons mécénat	
Autres charges		Autres produits	

#### VI- incidence sur l'économie de la municipalité.

En 2006, les action de votre structure ont – elles eu une incidence (directe ou indirecte) sur la croissance économique de la municipalité de Parakou. Oui  Non

Si oui, quelle est la nature de cette incidence ? .....

Êtes- vous en mesure d'en quantifier l'importance ? .....

#### VII- Accès aux biens et services.

En 2006, l'activité de votre structure a – t – elle permis à certaines personnes d'accéder à des biens et services dont elles étaient exclues ? Oui  Non

Si oui, à quelles catégories de la population appartient ces personnes ? .....

Êtes- vous en mesure de quantifier le nombre de ces personnes ? .....